



Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume 9

1954

Fascicule 2

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

- MM. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.
V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.
A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DANDOÏ, Propriétaire à Furtooz.
H. DE SAEGHER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.
Chanoine Ch. DUBOIS, Professeur honoraire.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.
A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. PONTIERE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».
Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.
J. VANNERUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

- MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.
TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

- MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOÏ ; Chanoine Ch. DUBOIS ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

- MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).
F. FOULON (P. N. Furtooz).
Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE PROPAGANDE

- MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOÏTE ; F. STOCK, Commissaire.

COMITÉ DE RÉDACTION

- MM. R. BRENY, A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre collaborateur	
Cotisation annuelle	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	83 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr.

Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARLENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARLENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;

Professeurs admis gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARLENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre.

Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

PARC NATIONAL DE POILVACHE.

PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.

TORGNY, « AUX SARRES ».

FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).

BOIS BAYHON (WAISMES).

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.

FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».

REDU, « LES ONTRULES ».

REDU, « AUX DEUX EAUX ».

COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».

REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».

MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE
ET
L'AR DENNAIS

*L'évolution économique et sociale
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)
en 2 volumes
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBLoux

La gamme complète des

INSECTICIDES
FONGICIDES
HERBICIDES
ANTI-RONGEURS

Tous renseignements sur demande

A. CHRISTIAENS

S. A.

Département « Défense des Végétaux »

60, RUE DE L'ETUVE

BRUXELLES

Tél. 11.73.85



Pour vous rendre à New-York, si vous préférez un confort plus luxueux au confort économique offert par la SABENA sur sa classe touristique, voyagez à bord du « ROYAL SABENA ». Vous y trouverez une cuisine vraiment royale, le spacieux aménagement du Super DC 6 équipé pour 28 passagers au lieu de 40, de moelleux « Air Sleepers » adaptables à votre gré aux positions assise, mi-couchée ou couchée et, ... si vous aimez dormir comme chez vous, une des couchettes du bord vous sera réservée moyennant un léger supplément.

Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

Famenne (P. STIEVENART)	39
Histoire de Rochefort (L. MERGEAI)	44
Note sur la Sylviculture en Famenne (V. GUILLITTE)	48
L'Anémone pulsatile et son Habitat (S. JACQUEMART)	50
Géologie et Géomorphologie de la Région de Han-sur-Lesse Rochefort (1 ^{re} partie) (B. VAN DE POEL)	55
La Vie d'Ardenne et Gaume	62

FAMENNE

par P. STIEVENART

Des quinze ou seize communes du Canton de Rochefort, il n'en est que trois — le chef-lieu, Éprave et Villers — qui sont reliées au chemin de fer. Les autres doivent se contenter d'un vicinal, peu fréquent, ou d'un autobus plus rare encore.

Il en résulte que ces populations, essentiellement agricoles et sédentaires, ont conservé quelques traditions depuis longtemps disparues ailleurs. Non seulement le wallon y est d'un usage absolu entre autochtones,

mais si quelque jeunesse osait y faire « péter le français » en rentrant au village, elle se ferait aussitôt moquer et admonester d'un « Parlez comme on vous a appris ».

C'est ici que les philologues spécialisés ont pu recueillir les vieux vocables dont la trace se perd, telle une flore résiduelle en voie de disparition. Par exemple, les noms des diverses pièces de l'habitation rurale : Celle où l'on entre : *Li maugeonne*, la suivante : *al' tchambe* (qui ne sert que lors des dîners

d'enterrement, de noces, ou de première communion). L'étage se dit : *Au plantchî* ; on s'y rend par : *les montées*, sous lesquelles un réduit s'appelle : *li pœsse* ; au grenier c'est l'*Sina* et le supergrenier (dans les granges) *li beraudî*. Quand vient le facteur, l'aïeule le nomme : *li messadgî*, et à l'enfant trop remuante elle dira, non pas : restez tranquille, mais : *dimorez coite*.

Chacun est encore nanti d'un « *spot* » qui, s'étendant bientôt à toute sa lignée, nous explique les noms de famille. Un sobriquet collectif désigne d'ailleurs les habitants de chaque village.

Les gens d'Éprave sont des « *chovelettes* » : petits ramons qui se fabriquaient l'hiver à la soirée, avec des rameaux de cornouiller ou de bouleau. Faut-il dire que cet artisanat patriarcal n'est plus même un souvenir ? En revanche, le caractère matois des vrais « natifs » n'a rien perdu de l'acuité qui les apparente aux Normands. Qu'on en juge :

Un jour, Cyrille, le maieur, reçut de l'autorité militaire l'ordre de pourvoir à cinquante logements en vue des grandes manœuvres.

— Alphonse, vous me suivrez à cinquante pas, dit-il à son secrétaire, chargé d'établir la liste des réquisitions.

— Tu dois être bien serré, Bonjean, dit notre homme au patron de la première ferme ; ta grange n'est pas grande !

— Serré ? répliqua Bonjean, piqué au vif. Pas grande ? J'ai rentré mes foins, presque tous mes seigles et j'en mettrais bien encore une fois autant...

— Alphonse ! crie le maieur en se retournant, inscrivez cinquante hommes à Bonjean !

Et continuant sa tournée, il revint à son point de départ, ayant réparti tous les hommes sans en garder un seul pour lui. L'altruisme ne consiste-t-il pas à songer d'abord aux autres ?

Mais voici d'un vrai Normand : le taupier, qui arrivait chaque fin d'automne à Éprave. Les taupes étant alors des animaux nuisibles, les communes payaient un forfait à ce piègeur, pour débarrasser leurs champs des « *fougnants* ». A vrai dire, le soir au cabaret le taupier renouvelait surtout le folklore de la région, en échange des histoires wallonnes dont il édifierait le Calvados à son retour. Entrant donc dans un café où les clients, autour du feu, accaparaient les

bonnes places, il déclare, incontinent : « Il y a un ballon qui descend dans le *pachi du marchaux* ». La curiosité entraîne l'assistance au dehors. Le taupier s'assied juste devant le poêle. Et quand les mystifiés rentrent, il les accueille en disant, pour payer son écot... et son astuce : « Remplissez les verres ! »

Affinités psychologiques indiscutables.

Aujourd'hui, le taupier est supprimé, les taupes étant devenues « les utiles auxiliaires de l'agriculture ». Dans leur myopie, elles doivent apprécier la clairvoyance de l'administration.

Les habitants de Lessive sont des Chabots, nom parfaitement français du petit poisson à grosse tête qui vit sous les pierres du bord. Ainsi vivaient les Lessivois à l'époque où les digues ne les protégeaient pas.

A remarquer : Lesse, Lessive, Lixia, et louo, laver, avec la constante *L*, consonne liquide.

Les Chabots sont des échassiers ; la seule route qui les mène à la halte d'Éprave étant coupée par l'eau presque chaque année.

Les journaliers, les cheminots, perchés sur ces compas de circonstance doivent traverser le courant d'une Lesse vagabonde sur une cinquantaine de mètres de parcours. Aussi, gare au néophyte à qui l'on paiera maintes tournées préalables pour mieux lui faire perdre l'équilibre au moment critique.

Les citoyens de Han sont des « Hayets ». Ce sobriquet leur viendrait de l'habitude de ponctuer leur phrases de « *Ayé m'cher !* »

Les histoires relatives « au *trau* » (à la grotte) occuperaient de trop longues pages, depuis le temps où l'entrée se payait cinq francs, que l'éclairage se bornait à des torches de paille et que les visiteurs étaient accompagnés d'éclaireuses portant chacune deux lanternes d'écurie. On n'y voyait rien. Mais on imaginait tout ! L'émotion et le fantastique y gagnaient peut-être !

Les Hayets excellent à prendre les truites, la nuit, au trident, en éclairant l'eau, de leurs lampes de vélos. Ainsi, emblème de Neptune, la fourchette, aujourd'hui dans la rivière et demain dans l'assiette, marque, dans la vie des truites, l'alfa et l'omega d'une triste aventure.

A Bruxelles, les truites de la Lesse arrivent directement de Norvège en caisses réfrigérées où chaque poisson pèse exactement autant que son congénère et ne le dépasse pas même

d'un millimètre en grandeur. On n'a jamais pu obtenir un tel respect de la mesure chez les hôtes de nos rivières, qualité pourtant d'un grand prix pour l'hôtelier, toutes les portions étant égales et sans réclamation, même si le chef a oublié de ponctuer au crayon à l'aniline les flancs de sa « meunière » du nombre de petites taches rouges indispensables à sa naturalisation. Mais, rien qu'à l'odeur, les connaisseurs ne s'y trompent pas.

A Belvaux, nous sommes chez les « *Caracolis* ».

On comptait jadis, dans leur village, des parcs de trente à quarante mille bêtes à cornes. Récoltées après chaque ondée, encloses entre des haies de genévriers qu'elles ne peuvent franchir, elles valaient, (quand elles avaient fait leur couvercle) de quinze à vingt-cinq centimes pièce. Car c'est de Belvaux que proviennent les véritables escargots de Bourgogne. Paris reçoit les siens du Bordelais.

Aujourd'hui encore, après une pluie d'orage, les escargots, aussi nombreux que les autos sur le chemin de la grotte, songent, en essayant de lutter de vitesse, aux temps bénis où ils étaient rois de la route !

Entre Belvaux et Resteigne ondoie le Tienne aux péquets ; ces péquets avec lesquels on fume les jambons, et qui deviennent de plus en plus rares. C'est l'occasion de rappeler le temps bien oublié, où une branche de cet arbuste pendue au-dessus d'une porte servait d'enseigne aux cabarets. Enseigne parlante s'il en fut !

Non loin d'ici, au sommet du bois Niau, le baron d'Hoffsmidt, bel officier de Charles X, avait bâti son ermitage. Il en reste encore quelques pans de murs. Au-dessus de la porte, se lisait en exergue : « Diable en quatre, souviens-toi de mil-huit-cent-vingt-quatre ! » Année fatidique pour lui sans doute. Mais sa retraite n'avait rien d'ascétique — Le château de ses pères pointait à quatre pas dans la vallée — Parmi les facéties auxquelles se livrait ce saint homme, on cite l'histoire de la jeune beauté qui reçut de lui une pièce de soie mirobolante, dont une robe, confectionnée en grand secret, devait faire d'elle la plus belle du village, quand le dimanche de la ducasse, elle paraîtrait à la grand'messe. Or, le jour solennel, on en vit arriver quatre à l'église, vêtues de façon identique.

Il se mortifiait... par procuration !...

*

La tradition du Grand Feu, le dimanche après le mercredi des cendres, est la seule manifestation folklorique de haute ancestralité à laquelle le canton est resté fidèle. Elle est même précédée du Petit feu, ou de la Chéraude, le *Mardi gras al'vesprée tote basse*.

Al'chéraude, marie maraude, l'cî qui vout v'nu, qu'apwate one jaube. (Celui qui veut venir, qu'il apporte une gerbe).

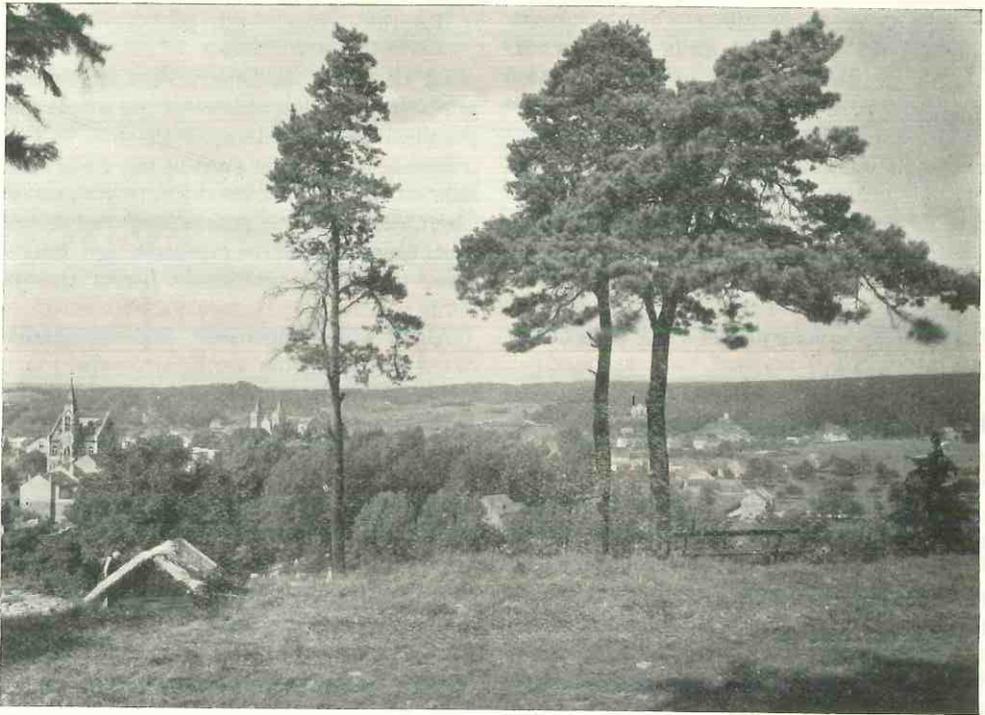
Ainsi salue-t-on cette festivité païenne datant de plusieurs millénaires, qui marque la fin de l'hiver et l'espoir du printemps.

A Pogne, qui est Behogne, qui est aujourd'hui Rochefort, la jeunesse et son capitaine frétaient un chariot qui descendait en ville en récoltant de chaque habitant, qui de la paille, qui du bois, et particulièrement les épines dont on avait taillé les haies. Le brasier ne s'allumait que le soir sur les hauteurs de la Croix Saint-Jean. Et lorsque, toute flamme éteinte, le foyer tout rouge brasillait encore, chacun devait le traverser d'un bond pour s'assurer une parfaite santé pendant l'année. Cependant que le capitaine de jeunesse procédait aux mariages burlesques après les paroles rituelles : *Sohait, Sohait ! Bon mariage si Dieu lui plaît. Un tel avec une elle.* Le sel consistait dans l'accouplement disparate des époux : un grand diable avec une naine, un obèse avec une très maigre, ou bien encore dans des allusions moins innocentes à des faits de l'année.

Près de la Croix St Jean, ici même, existait jadis une borne sculptée en creux d'une crosse d'évêque qui marquait l'extrême limite de la Principauté de Liège. C'est là que La Fayette et sa petite troupe, fuyant la France sans-culotide, allait atteindre la terre-asile des Princes Évêques, lorsqu'il fut arrêté par les *Quinze-Erliques* (Kaiserliche) des Pays-Bas Autrichiens : « *Au mépris de tout droit* » dit la stèle commémorative, élevée un peu plus bas, au carrefour de la route de St Hubert. Ce ne fut en tout cas qu'une question de quelques toises ! Mais il fut bel et bien prisonnier.

A quelques pas de là, se blottit, dans la futaie, une chapelle érigée en 1625 par Josine de la Marke, suite à un vœu de retrouver sain et sauf son nouveau-né qu'un singe apprivoisé venait d'enlever et de porter à la cime d'un arbre.

Comme l'enfant lui fut rendu, elle envoya,



Rochefort. Vue sur la Ville.

Photo du Syndicat d'Initiative.

alors, un émissaire en Italie pour y copier la maison de la Vierge à Lorette.

Les légendes sont de jolis bijoux fragiles qu'il ne faut manier qu'avec discrétion. Mais voici le piquant de l'histoire. A Rome, au fond de la petite Piazza de Saint-Antoine des Portugais, dans la Scroffa, s'élève une tour dite *della scimmia* (du singe) où brûle depuis des siècles une lumière toute la nuit, suite à un vœu fait par une châtelaine étrangère, « après qu'un singe lui eut ravi son nouveau-né qu'il porta en haut de la tour ». Il appartient aux archivistes belgo-italiens de tirer cette affaire au clair. La similitude des deux légendes est telle qu'il ne peut s'agir que d'une dévotion de plus de la princesse de la Marck. Et la lumière brille toujours !

A Lorette, au bout de la prestigieuse allée de tilleuls que l'on dit plantée sous Joseph II, s'ouvre le trou Marie Sacatrape, l'une des sorties de la grotte de Rochefort. On y entraît jadis, en contre-bas, dans la propriété de M. Collignon à front de la rue principale de la cité. Parmi les fastes de la grotte, comment passer sous silence l'exploit de dimension accompli par le châtelain lui-

même lorsqu'il fit accroire aux populations que le Chah de Perse et ses mamamouchis avaient voulu connaître cette huitième merveille du Monde. Le Roi des Rois et sa cour sidérèrent les Rochefortois qui ne devinèrent la supercherie qu'à la suite du banquet mémorable qui suivit la visite.

En face du Posty, l'imposante demeure de M. Collignon, s'élève le Prieuré, superbe maison bourgeoise du XVIII^e siècle où vécut Monseigneur Jacquet, le fondateur de l'École Moyenne aujourd'hui centenaire.

Le Prieuré fut habité quelque temps par le Prince Pierre Bonaparte après son duel avec Victor Noir. A son départ, il fit cadeau à son voisin Collignon, d'un marron d'Inde en fer de quinze à vingt centimètres de diamètre, tout hérissé de ses piquants. S'il s'égarait un jour et qu'un archéologue le retrouvât après de fructueuses fouilles, il se glorifierait certes d'avoir découvert quelque moyenâgeuse tête de Goedendag ! Comment imaginer en effet qu'il s'agit simplement du fac-similé de la bombe qu'Orsini lança contre l'Empereur le 22 février 1858 au coin de la rue Lepelletier ? Chacun des piquants

du vrai marron communiquait avec la charge intérieure et était coiffé d'une capsule de fulminate de sorte que l'engin dût exploser quel que fût le point de sa surface où il eut touché le scl.

— N'oubliez pas que « *La Lanterne* » de Rochefort s'imprimait ici, chez Hyacinthe Lambotte. Déjà, vous évoquez le fougueux pamphlétaire qui, parodiant Syès, apostrophait Badinguet d'un « *Cambre-toi, fier si courbe!* » Mais il faut déchanter ! Henry Rochefort, comte de Luçay, n'était pour rien dans *La Lanterne* locale où Monsieur Collignon publiait les nouvelles du patelin.

*

En remontant la rue Jacquet, ressuscitons, pour un instant une ambiance familière à jamais disparue :

Sous le dôme merveilleux des vieux marronniers, nous rencontrons Adèle, l'horlogère communale, qui vient remonter la pendule de l'école. Elle tient sa charge de ses plus anciens aïeux.

Adèle se hâte. Elle a rencontré en chemin Théophile, le vieux facteur rural, à qui elle a demandé l'heure exacte.

Si vous interrogez Théophile, il vous prouverait, en multipliant ses années de

service par son trajet quotidien, qu'il a accompli dix fois le tour du monde à pied.

— As-tu fait le compte aussi du nombre de gouttes que tu as bues ? lui demandent les loustics...

Sous l'entrée médiévale du château, la vieille baronne comme dans les plus beaux livres d'images, remonte la rampe de son manoir, dans sa robe de soie puce et le bâton ferré à la main. Voici l'École Moyenne et ses fenêtres à meneaux. (Aujourd'hui démolie, on l'a reconstituée pierre par pierre à vingt mètres en retrait). En face, une maison chaulée, aux contrevents verts porte allègrement son millésime espagnol. Elle enclot encore, dans ses communs, un bastion de l'ancienne enceinte.

Faut-il beaucoup d'imagination pour voir, devant la porte à marteau surmontée d'un œil-de-bœuf, les petits abbés, la leçon finie, caquetant en jabots, perruques et souliers plats ? Ils saluent respectueusement le Bailly, qui sort de sa demeure, sa canne à pommeau d'or hautement brandie.

Holà ! La rude gaillarde qui vient à nous n'a rien d'un dix-huitième siècle ! Anna, la crieuse publique, scande de son pas décisif les appels de sa sonnette prémonitoire :



Rochefort. L'allée des Tilleuls de N. D. de Lorette.

Photo Clém. Dessart, Marche-en-Famenne.

— « Avis ! — Aujourd'hui à huit heures, au local, grand concert suivi de bal pour l'anniversaire de l'armistice. Qu'on se le dise ! On a perdu une chienne à longs poils et la queue coupée depuis l'avenue de la gare jusqu'au Trou-Maulin. La rapporter contre bonne récompense chez Tombu... C'est entendu ! » Et, d'une voix à peine moins haute, Anna ajoute sa conclusion habituelle, toute rabelaisienne... avec une rime en *u*.

Personne ne s'offusque de son franc parler, à peine les ménagères, pour l'écouter, ont-elles relevé le torse. Aussitôt, pliées en deux, elles continuent à « *reloqueter leur pavée* », à reculons.

Or, Adèle, l'horlogère, que nous croyions si pressée, s'est accrochée en confidences avec Tité, qui traversait, claudicante, la rue, une cruche à la main. Elle sert le café aux enfants de l'École qui ne repartiront que par le train de cinq heures, et qui viendront alors lui acheter des « sucres » en sa boutique minuscule.

Mais la pendule a dû faire un clin d'œil à Adèle, qui, reprenant conscience de sa fonction, gravit les étages du vieux logis. Ses pas font gémir les marches en cœur de

chêne, et là-haut, sur son échelle à palier, dans le toit immense, Adèle passe la tête par la lucarne du cadran doré.

Tout son quartier lui apparaît en plongée. N'en règle-t-elle pas les Destinées ? Ah ! si midi oubliait de sonner ! Non seulement les élèves trépigneraient sur les bancs, mais que de disputes dans les ménages, quand les hommes ne trouveraient pas la soupe prête en rentrant.

Là dessus, Adèle, prise de scrupule, donne un bon coup d'avance à la grande aiguille et ferme la lucarne, la conscience tranquille.

Au loin, on perçoit encore en sourdine la voix d'Anna qui continue son tour :

La sonnette s'arrête ... armistice... Trou-Maulin... chez Tombu... c'est entendu !...

— Oh ! Tité ! que ne nous vends-tu encore, pour une cens, comme autrefois à Robert Gruslin, à Lothaire, à tant d'autres, tes petits pains faits des miettes folkloriques de tes fonds de tiroirs !

Tu les appelais des *fonds de caisses* et ils avaient la saveur de tous les bonbons du pays !...

HISTOIRE DE ROCHEFORT

par L. MERGEAI

LES ORIGINES. Les fouilles des archéologues ont révélé que la région fut habitée dans les temps les plus reculés. Les cavernes de Belvaux, de On, de Jemelle, les camps de Han, d'Éprave, les forteresses, les villas, les cimetières ont fourni une moisson abondante d'objets recueillis par le musée de la Société archéologique de Namur : silex ouvrés, instruments en bois de cerf ou d'élan, armes et fibules en bronze, vases et monnaies de la période romaine, fer de lance, couteaux, verres, boucles, bagues, perles de l'époque franque.

Sur la rive droite de la Lomme, entre Rochefort et Jemelle, au lieu-dit Malagne, on voit encore aujourd'hui quelques vestiges d'une imposante villa romaine, construite à une centaine de mètres de la voie antique reliant Rochefort à Marche. Cette villa,

explorée en 1893, consistait en un bâtiment de 100 mètres de long sur 30 de large servant d'habitation pour le maître, de logement pour les domestiques sans oublier l'hypocauste, l'installation de bains et une série de dépendances : écuries, ateliers, maréchalerie, forges, etc...

On pense qu'elle a appartenu à l'empereur Valentinien qui y serait venu à la fin du IV^e siècle pour chasser le sanglier, le renard, le chevreuil et même l'ours et le bison (1).

LE COMTÉ. Au XI^e siècle, Rochefort faisait partie des domaines des comtes de Montaigu qui possédaient un château au bord de l'Ourthe entre Melreux et Laroche et qui exerçaient leur domination sur un vaste territoire s'étendant de l'Ourthe à la Meuse.

Le premier comte connu est un certain Gozélon. Son fils Conon qui lui succède semble briller parmi les féodaux du XI^e siècle. Son mariage avec la sœur de Godefroid de Bouillon, sa présence à la consécration de la cathédrale de Huy et à l'inauguration d'un pont à Dinant, sa participation à la première croisade, le mariage de son fils Lambert avec la fille du comte de Flandre Thierry d'Alsace, nous incitent à croire qu'il fut une des hautes personnalités de son époque.

La seigneurie, érigée en comté au XV^e siècle, prit alors la forme qu'elle garda à peu près jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Elle comprenait notamment Forrières, Ambly, Jemelle, Rochefort, Éprave sur les bords de la Lomme, On sur la Wamme, Lessive, Ciergnon, Houyet sur la Lesse, Frandeux, Briquemont dans la vallée du Vachaux, Thys et Havrenne dans la vallée du Biran.



Les Armes de Rochefort.

Cliché Lucien Mallien.

Rentrant dans la hiérarchie féodale, elle était vassale à la fois de la Principauté de Liège pour la plus grande partie du comté et du comte de Laroche pour quelques communautés.

Du XV^e à la fin du XVIII^e siècle, le comté fut gouverné par 32 seigneurs appartenant à 6 maisons, les Montaigu, Duras, Walcourt, de La Marck, Stolberg et Lowenstein pour finir par être incorporé, en 1795, dans le département de Sambre-et-Meuse (2).

LE CHÂTEAU FORT est signalé pour la première fois dans un diplôme de 1155 émanant

du pape Adrien IV et de l'empereur Frédéric Barberousse sous le vocable « Castrum Rochefort » comme dépendance de l'Église de Liège.

Au cours des siècles, il fut certes dévasté, reconstruit plusieurs fois et fut même considérablement agrandi et modernisé au XVII^e siècle par les comtes de Lowenstein. Comme le montre une peinture du XVII^e siècle et le confirme un plan de 1746 se trouvant aux Archives de l'État à Bruxelles, il devait avoir belle prestance sur le noyau rocheux surplombant toute la ville. Il se composait alors de deux parties bien distinctes : d'une part, le haut château, sur la terrasse supérieure, présentait une jolie façade renaissance encadrée de deux grosses tours circulaires et d'un donjon octogonal ; d'autre part, le bas château, relié au bâtiment principal par le donjon, défendu lui-même par une tour située vers le nord, renfermait l'habitation pour les domestiques, les magasins et les écuries.

Jean Théodore de Lowenstein (R : 1611-1644) y mène joyeuse vie et s'entoure d'une véritable cour : laquais à jaquette bleue pour escorter la famille, pages pour assurer le service intérieur, fauconniers pour organiser les chasses. Le château regorge d'invités de marque ; les fêtes se multiplient ; la bonne chère ne manque pas. En un seul jour du mois de janvier 1621, on y dévore 50 livres de bœuf, 10 de veau, 9 de mouton, 3 de porc, 1 agneau et 3 poules !

Cette splendeur n'empêche pas la comtesse Josine de la Marck de secourir les nécessiteux et de soigner les miséreux. Elle se dévoue personnellement lorsque la peste décime la population rochefortoise en 1621.

Ce fut pour conjurer ce fléau que fut instauré à partir de 1626 le pèlerinage à Foy-Notre-Dame près de Dinant.

Voici comment Saumery, auteur d'un ouvrage au titre prometteur les *Délices du pays de Liège*, décrit le château au milieu du XVIII^e siècle : « il consiste en un bâtiment dont la façade d'une grande étendue est flanquée de deux grosses tours couvertes en dôme auquel répond un grand donjon environné de plusieurs tourelles et placé vis à vis de l'édifice. La vue en est des plus belles : elle découvre un très joli paysage à quatre lieues à la ronde. Les appartements magnifiques par leurs riches ameublements ne le sont pas moins par l'élégance de leur confort. Entre plusieurs beautés

qui ravissent l'admiration, on remarque surtout une enfilade longue de plus de cent pas qui aboutit à un balcon d'où on découvre un paysage fort étendu et qui offre les sujets les plus riants. Rien n'est plus beau que la longue et superbe avenue qui conduit au château, elle règne sur le sommet de la colline un espace de plus de mille pas. Une chapelle dédiée à Notre Dame de Lorette est bâtie à l'extrémité ».

Cette allée des Tilleuls fait encore notre admiration comme celle des touristes.

L'occupation française amena la confiscation des domaines des comtes de Rochefort. Le château fut vendu en 1811. Abandonné, délabré, il fut démolí pour récupérer certains matériaux puis servit de carrière à la population environnante.

Les ruines, envahies par le lierre, les herbes folles et les charmilles, subsistent sombres et majestueuses près d'un nouveau château. Elles ne sont plus accessibles au public mais en 1899, un petit guide de Rochefort (éditeur Marischal-Richard) nous donne ce renseignement : « L'entrée des ruines se trouve tout au-dessus de la localité. Montez jusqu'à la grille et sonnez : 50 centimes d'entrée » !

LA VILLE ET LES VIEILLES DEMEURES.

Au moyen âge, Rochefort n'était qu'un petit village agricole de quelques centaines d'habitants ; toutefois le croisement de deux grands chemins y engendra une certaine activité commerciale et la présence même

d'un puissant seigneur augmenta sa prospérité.

Il y avait beau temps que de nombreuses villes avaient obtenu des libertés lorsque Thierry de Walcourt « fait et règle la franchise de la ville » en 1285.

Pourquoi accorde-t-il cette charte ? « Pour mon honneur, — dit-il dans le protocole — pour l'ensancement (c'est-à-dire la renommée) de ma ville et de ma terre et à la requête et la prière de mes chers hommes les bourgeois... »

Ce document très long semble bien, comme c'est le cas pour d'autres villes, entériner des libertés acquises précédemment. Entre autres privilèges, il garantit la liberté individuelle, il permet aux bourgeois d'avoir un four, il leur réserve les fonctions de maire, d'échevins, de jurés et de portier du bas château, il crée la fonction de jurés chargés de surveiller la qualité et les prix des marchandises « telles que vins, hydromel, cervoise et pain de boulangerie étalé aux fenêtres ».

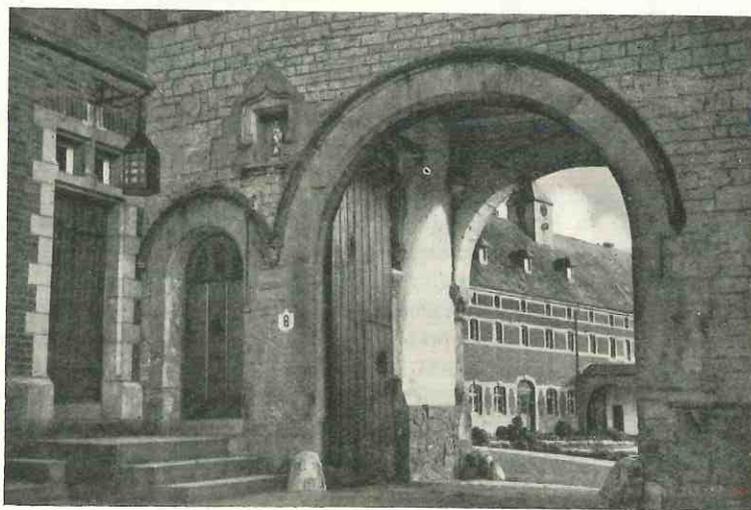
Il mentionne déjà une enceinte fortifiée que les bourgeois se devaient d'entretenir.

Ces murailles contournaient le château au sud et l'ouest, longeaient l'allée de Lorette sans l'englober.

Elles laissaient hors les murs la partie basse de la ville qui portait d'ailleurs le nom de Behogne.

Plusieurs tronçons sont encore visibles ainsi qu'une tour de l'ancienne porte d'Hamerenne.

C'est tout naturellement dans ce quartier



Rochefort. Abbaye de Saint-Rémy, le remarquable Portail d'Entrée datant du XIII^e siècle.

Photo Clément Dessart, Marche-en-Famenne.

du haut de la ville actuelle, rue Jacquet, que l'on cherchera la plupart des vieilles demeures.

Au pied du château, une grande habitation bourgeoise à huit fenêtres de front connue sous le nom de *Prieuré* parce qu'elle fut la demeure du prieur du couvent des carmélites, rappelle la vie opulente du XVII^e siècle.

Elle appartenait au XVIII^e siècle à cet illustre Rochefortois que fut Pierre Louis Jacquet. Né en 1688, il fit des études théologiques à Rome où un de ses oncles était proviseur de l'Église nationale de l'Anima.

Suffragant de l'évêque de Liège Georges-Louis de Berghes, il fut choisi comme représentant du pape Benoît XIV au Congrès d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Cette maison fut aussi habitée par le prince Pierre Bonaparte qui se réfugia en Belgique après le meurtre du journaliste Victor Noir.

En face et en retrait du chemin, au lieu-dit *Posty* (près d'une vieille poterne), l'ancien couvent des Carmélites fondé en 1626 grâce à la générosité de la comtesse Josine de la Marck et du comte Jean Théodore de Lowenstein qui leur assurent « *le chauffage, pâturage, clôture, bâtiments et toutes autres sortes de nécessités et aiselements dans les bois et aisances du ban et mairie de Rochefort* ».

Sécularisé lors de l'occupation française, ce couvent a été transformé en habitations privées.

Près de l'entrée du château, une grosse maison carrée précédée d'un grillage : c'était jadis l'*Hôtel du Pélican*. Deux émigrés français célèbres, y logèrent, dit-on, en 1792 : Chateaubriand et La Fayette.

Presque au sommet de la ville, un immeuble neuf — habitation du préfet de l'Athénée — portant le millésime 1681, évoque encore la personnalité de Monseigneur Jacquet.

C'est lui, en effet, qui acheta cette maison au XVIII^e siècle et fit ouvrir en 1761 une école primaire gratuite pour les enfants de Rochefort. Fermé un moment lors de l'occupation française (1794), cet établissement fut ensuite rouvert par la Commune. On y installa, en 1852, l'École Moyenne qui a si bien prospéré qu'il a fallu agrandir périodiquement les bâtiments et qu'elle est devenue un Athénée Royal (3).

C'est en 1935 que l'école du XVIII^e siècle fut complètement démolie et reconstruite — bel exemple de respect dû aux vieilles pierres — dans le style Renaissance mosane.

Le site de Rochefort est bien connu. « *L'endroit est célèbre, a écrit Camille Lemonnier, non moins par la belle ordonnance de ses paysages qui chaque année lui vaut le passage de nombreux touristes, que pour le fourmillant et merveilleux décor de ses grottes* ». Mais son histoire est inséparable de ses paysages. Elle s'harmonise intimement avec ses beautés naturelles qui sont marquées, tels des bijoux antiques, de la patine du passé.

(1) A. MAHIEU, La villa romaine de Neufchâteau à Malagne (Jemelle), dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXI, 1895.

(2) Cfr. G. LAMOTTE, Étude historique sur le Comté de Rochefort, Namur, 1893.

(3) L. MERGEAT, L'Athénée Royal de Rochefort, *Notice historique*, Dinant, 1952. Publication de l'Amicale des Anciens Élèves.

Il n'est permis de sacrifier de nobles sites naturels, sources à la fois de profondes jouissances spirituelles et de richesses matérielles, que dans la stricte mesure où une nécessité indiscutable l'impose.

S. M. le Roi Baudouin.

NOTE SUR LA SYLVICULTURE EN FAMENNE

par V. GUILLITTE

Lorsque venant du Condroz par la route de Ciney nous atteignons le sommet de la côte de Forzée, nous découvrons soudain, étendu à nos pieds, le merveilleux panorama de la vallée de la Lomme et de la Lesse. Le grand film de la nature s'est modifié : aux régions agricoles succède la zone forestière du pays.

Verte antichambre de l'Ardenne, la Famenne que nous abordons réserve encore à l'agriculture ses vallées et ses meilleurs coteaux cependant que ses collines et certains de ses plateaux sont couverts de bois. Au point de vue géologique, elle se situe dans le groupe primaire, système dévonien : c'est

le Famennien schisteux avec un peu de Fras-nien schisteux qui domine dans la région alors que l'étage Givetien se manifeste en une bande de largeur variable s'étendant de Jemelle à Wellin. Le calcaire en constitue l'élément principal et ses roches, plus dures que les schistes et, par conséquent plus résistantes à l'érosion, atteignent des altitudes dominantes qui oscillent de 130 à 280 m.

Sylviculture : Le Famennien est le domaine du taillis sous futaie avec une réserve presque exclusive de chêne, rouvre et pédonculé, accompagné de quelques érables, bouleaux



Rochefort. Pins noirs d'Autriche
au lieu-dit « Setier de Cointe ».

Extrait du *Bull. de la Société
Royale Forestière.*

et frênes ; le taillis est surtout à base de charme. Suivant la qualité du sol, la réserve est plus ou moins riche et le produit des coupes trouve aisément acquéreur dans les scieries des environs. Par contre, le taillis perd de plus en plus de sa valeur marchande ; il est actuellement réservé au chauffage des habitations.

Alors que la Famenne est particulièrement riche en feuillus, le Givetien, lui, est le domaine du résineux. Son sol très rocailleux, sinon rocheux et peu profond, repose sur des roches fissurées qui le rendent aride. L'eau s'y infiltre comme au travers d'une passoire et, en période de sécheresse, il faut des essences bien adaptées pour vivre dans pareil milieu. Autrefois, on avait recours au pin sylvestre pour mettre en valeur ces terres ingrates. Cependant, depuis soixante-quinze ans, on y a introduit un nouvel hôte originaire de l'Europe centrale : le Pin Noir, essence-type de cet horizon géologique dont la naturalisation a permis le boisement de grandes étendues jusque-là incultes et envahies par l'épine noire. C'est une essence frugale qui résiste bien aux extrêmes de température et réussit dans les emplacements pierreux ou rocheux, arides et tout en surface ; elle supporte les grandes sécheresses des endroits où le pin sylvestre en était affecté. Elle est d'excellent rendement ; son cube à l'Ha. est supérieur à celui du pin sylvestre. Les sujets se font remarquer par la rectitude de leur tronc qui peut atteindre 20 m. de haut, leur écorce grise et leur feuillage d'un vert sombre qui confère une physionomie spéciale à leurs groupements. L'introduction du Pin Noir a été une véritable révélation pour la région ; actuellement, il couvre une étendue de 450 Ha. environ sur les communes de Jemelle, Rochefort, Éprave, Han s/Lesse, Ave et Auffe, Wavreille et Bure. On le rencontre tantôt en peuplement pur, tantôt, en mélange avec le pin sylvestre. Il est utilisé comme bois de mines pour les petites catégories ; pour les grosses, on en fait des pou-

treilles, des chevrons, des planchers... Sa qualité d'essence de lumière permet, lorsqu'il arrive à un certain stade de croissance, de lui adjoindre du sous-étage feuillu dont le hêtre constitue le meilleur élément.

Hydrographie : Observées dans leurs particularités, les rivières de la région paient leur tribut au calcaire : la corrosion auto-gène de leur lit entraîne la formation de nombreux aiguigeois où s'engloutit la plus grande partie de leurs eaux ce qui provoque, en période de sécheresse, des assècs prolongés et caractéristiques. En plus du cours des eaux visibles en surface, il existe donc, dans le sous-sol, un réseau aquifère important qui se prolonge plus ou moins profondément et longuement dans les entrailles de la terre, donnant lieu, également, à des phénomènes de résurgences remarquables, tels ceux de la Lomme aux grottes d'Éprave, de la Lesse à la sortie de la grotte de Han s/Lesse et du Ry d'Ave au Sourd d'Ave.

Grottes : C'est aussi à la structure géologique du calcaire givetien si fortement fissuré que le pays est redevable de la présence en série de grottes qui contribuent grandement à son originalité : Jemelle, Rochefort, Éprave, Han s/Lesse... Seules, les seconde et quatrième sont encore touristiquement exploitées.

Faune : Au point de vue des peuplements animaux, la Famenne est avant tout le domaine du lapin ; on y rencontre aussi le lièvre, le faisan, la perdrix, le sanglier, le chevreuil, un peu de cerf et de biche. A noter la présence dans la Donation royale, de daims qui, introduits par le roi Léopold I^{er}, se maintiennent dans les bois de Ciergnon, Villers-s/Lesse, Montgauthier et Houyet.

Dans les rivières, on pêche la truite, le hotu, le barbeau, le chevesne et la perche ; l'anguille dans les pêcheries, les écrevisses dans le Vachaux.

*C'est notre devoir d'éduquer le peuple
au respect de la vie et de la nature.*

L'ANEMONE PULSATILLE ET SON HABITAT

par S. JACQUEMART

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Malgré que l'homme détruit ou détériore une bonne part du faciès biologique de notre pays, il y a néanmoins nombre d'espèces animales ou végétales qui s'accommodent de milieux ainsi modifiés. Grâce à la discrétion de leurs exigences écologiques ou à leurs facultés de repeuplement et de dispersion généreuses, elles se relèvent souvent et rapidement des dommages subis pour survivre et même progresser dans des habitats nouveaux. Que l'homme relâche quelque peu son emprise, et l'on peut voir l'état d'équilibre se restaurer lentement et des espèces, momentanément disparues, reprendre peu à peu les espaces qu'elles occupaient. Malheureusement, il est des cas où, faute d'un nouvel apport d'individus recolonisateurs dont les foyers originels se situent à des distances trop considérables, le groupement communautaire primitif ne se reforme pas ;



Site à Anémone pulsatille (Auffe).

Photo Jacquemart.

il ne nous reste alors qu'à déplorer une disparition qui se solde par l'appauvrissement définitif d'un territoire. Exemple : nos tourbières bombées vouées à un anéantissement irrémédiable si l'on ne met fin, rapidement, aux pratiques de drainage et aux plantations d'épicéas, qui sévissent dans la région. Un autre exemple qui nous rapproche du sujet que nous voulons traiter ici : l'ané-

mone pulsatille. Qu'elle vienne, pour une cause quelconque, à disparaître de l'habitat où elle se complaît aujourd'hui et, eu égard aux circonstances que nous venons d'évoquer, sa perte doit être considérée, en cet endroit, comme révolue.

LES ANÉMONES

Nous comptons en Belgique six espèces d'anémones :

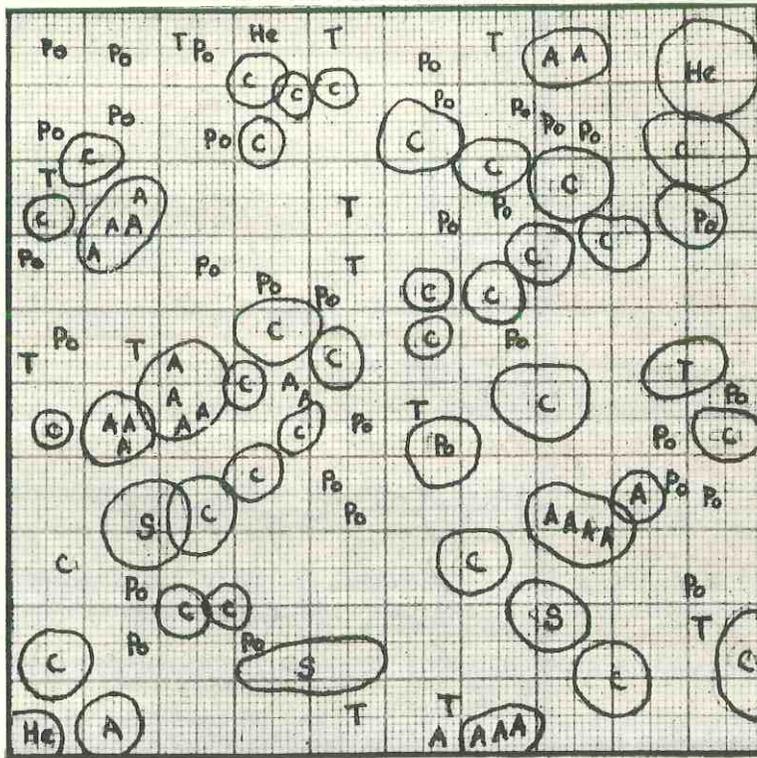
Anemone nemorosa L.
Anemone ranunculoïdes L.
Anemone Pulsatilla L.
Anemone Hepatica L.
Anemone sylvestris L.
Anemone apennina L.

On ne peut guère retenir que les trois premières comme véritablement indigènes, les autres ayant été vraisemblablement introduites.

Anemone nemorosa L. dénommée vulgairement anémone Sylvie, est très commune dans le sous-bois où elle forme parfois de véritables tapis ; on la rencontre aussi le long des haies et des talus.

Anemone ranunculoïdes L. ou Sylvie jaune, quoique moins fréquente se rencontre en de nombreux endroits ; sa fleur est d'une belle couleur jaune.

Anemone Pulsatilla L. par contre, la plus jolie des trois, est strictement localisée et n'est établie en Belgique qu'en quelques emplacements déterminés. Contrairement aussi aux deux premières qui sont des plantes de sous-bois, elle croît sur les escarpements rocheux, secs et bien exposés. Quoique les côtes xerothermiques soient nombreuses dans le pays, elle est peu répandue. E. Crépin la mentionne à Torgny, Auffe, Hans/Lesse, « Montagne au Buis » ; c'est donc une rareté pour notre flore. Cette dispersion parcimonieuse est également observée en Angleterre par J. Lansley (1950) qui la signale en certains lieux des Gloucestershire et Essex jusqu'au Yorkshire où elle est



Aire-échantillon de 1 m²; relevé de la pelouse sur les rochers d'Auffe (IV-1953).

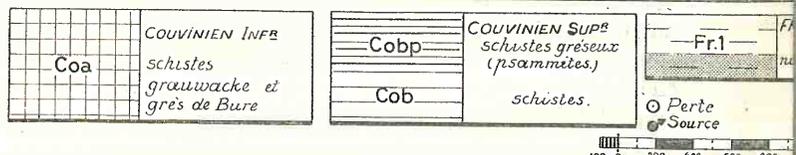
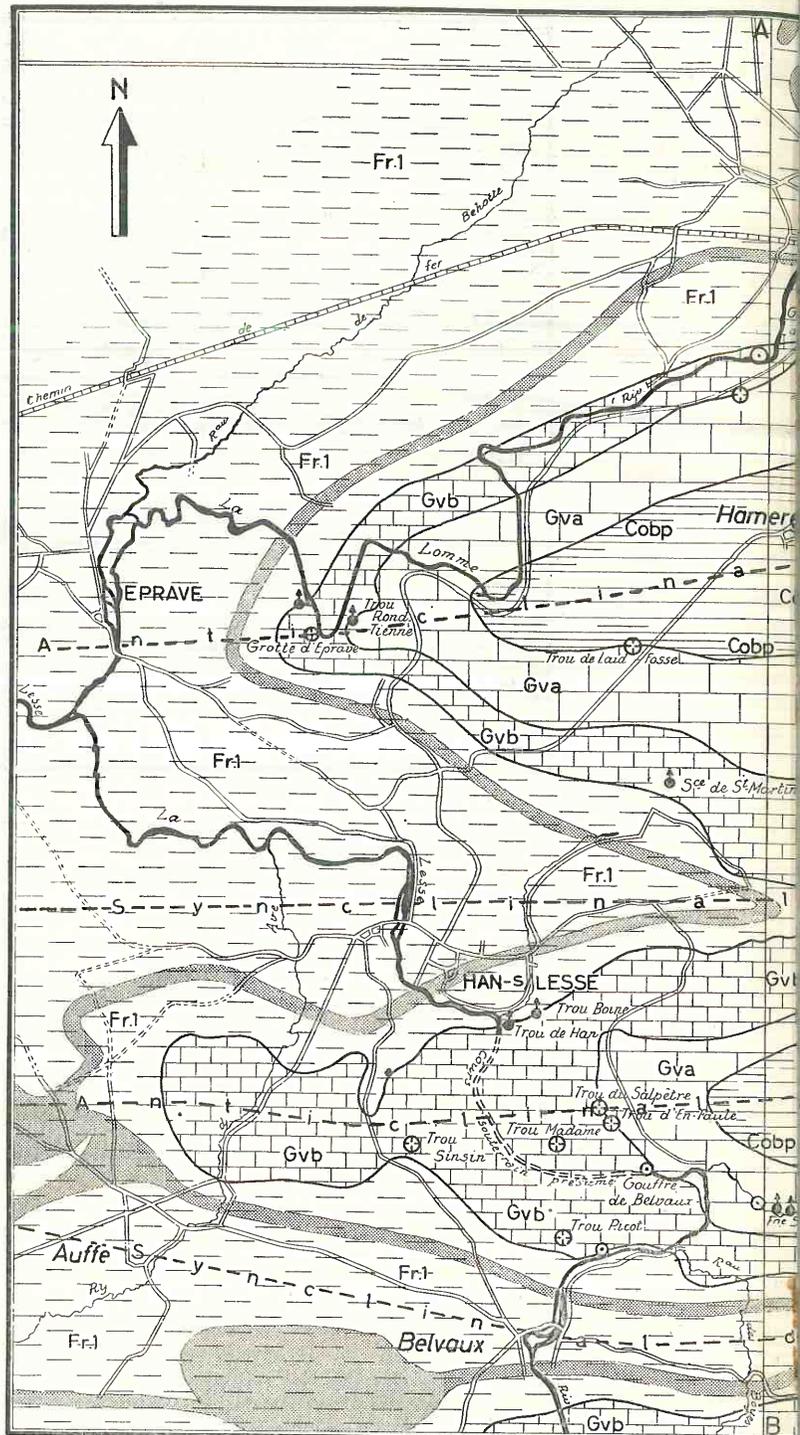
- Po *Potentilla verna* L.
 T *Teucrium chamaedrys* L.
 C *Carex humilis* LEYS.
 A *Anemone pulsatilla* ARD.
 S *Sesleria caerulea* ARD.
 He *Helianthemum nummularium* MILL.

devenue rare. Pourtant, ainsi que le fait remarquer l'auteur, ses graines, très fertiles, sont bien adaptées au transport aérien.

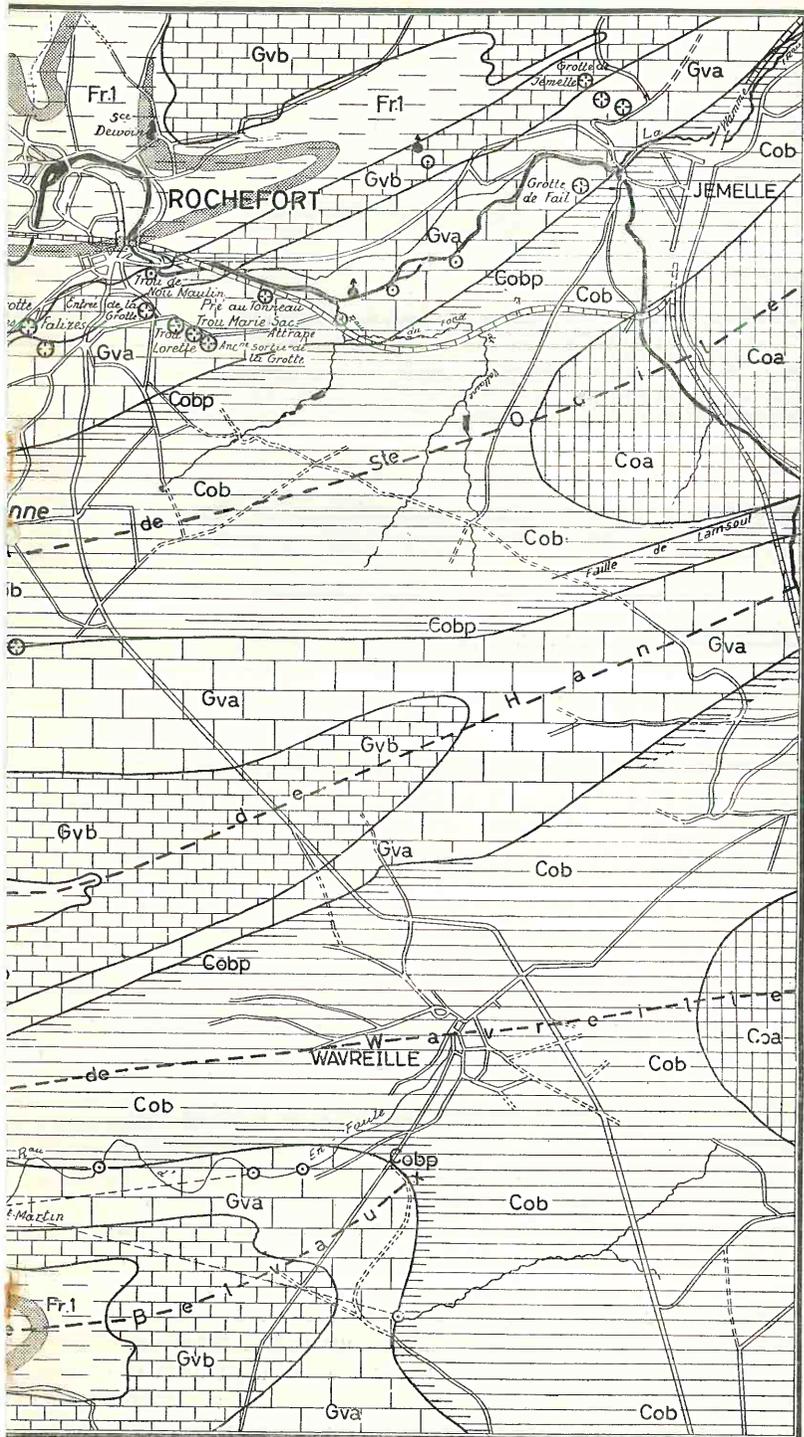
Cette belle plante aux fleurs mauves et brillantes qui s'ouvrent au premier printemps, est le type même de l'immigrée sarmatique. Ses zones de répartition, sur le continent, s'étendent depuis la Sibérie, en Russie, Europe Centrale, Danemark, Suède (le centre et le nord), Hollande, Belgique, France, Italie septentrionale et Espagne. On la rencontre dans les habitats chauds, secs et calcaires que le climat actuel n'a pas altéré. La station de Auffe que nous étudions ici, s'étend sur le sommet de falaises calcaires abruptes dont la crête présente une bande de quelques mètres de large, non boisée, où la forêt n'a pu s'établir en raison de la faible profondeur de son sol humique. C'est donc à un concours

de circonstances exceptionnelles que *Anemone Pulsatilla* L. a pu s'y maintenir.

Le groupe sylvatique qui limite le biotope est composé d'essences diverses : cornouiller mâle, aubépine, chêne, manciennne (viorne) etc... Les jonquilles (*Narcissus pseudo-narcissus* L.) sont très abondantes dans la strate herbacée du sous-bois ; elles viennent, par ailleurs, s'entremêler aux anémones formant ainsi un ensemble coloré du plus charmant effet. Le groupement dont *Anemone Pulsatilla* L. constitue un des éléments caractéristiques, appartient à la sous-alliance du *Xerobromion* BR. BL. et MOOR ; on y trouve notamment : *Sesleria caerulea* ARD., *Helianthemum nummularium* MILL. *Potentilla verna* L., *Dianthus Carthusianorum* L., *Globularia Willkommii* NYM.. Cette association est répandue sur les escarpements de la



La carte ci-dessus se rapporte
Géologie et géomorphologie de la Région



FRASNIEN INF^{re}
schistes
veaux calcaireux ou
noduleux

Gva

GIVÉTIEN INF^{re}
calcaire

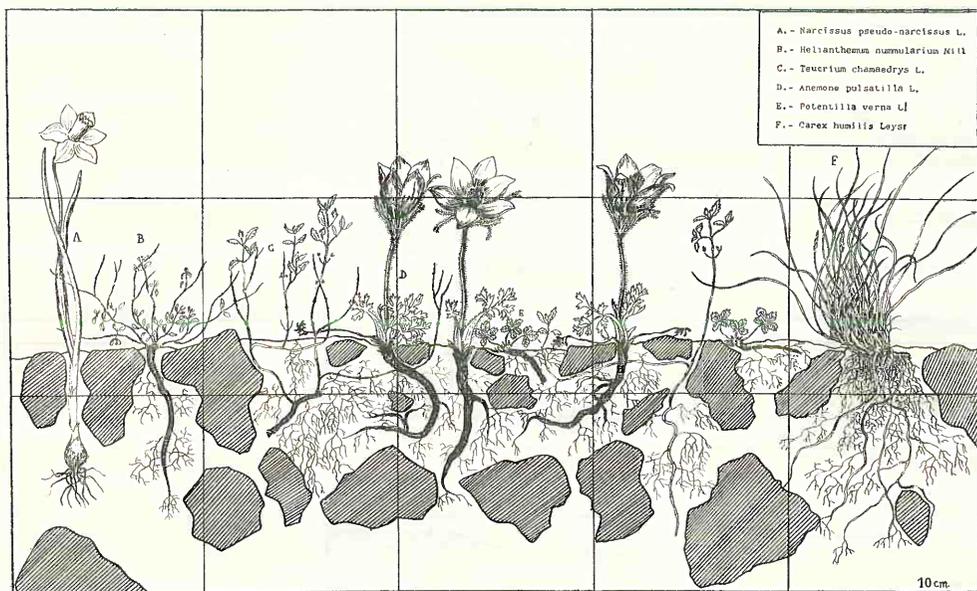
Gvb

GIVÉTIEN SUP^{re}
calcaire
(Assise de Fromelennes.)

⊕ Auquigeois.



à l'étude de M. B. VAN DE POEL :
de Han-sur-Lesse—Rochefort (page 55).



Coupe de la pelouse à *Carex humilis* LEYS.

Dessin S. Jacquemart.

vallée de la Meuse ; pourtant *Anemone Pulsatilla* L. y est inconnue.

Sur la crête des rochers habitée par l'Anémone pulsatille, ne croît qu'une végétation herbacée, exception faite de quelques rares buissons de prunelliers et de cotoneasters se développant sur le bord de la falaise. Le tapis végétal est formé en majeure partie de *Carex humilis* LEYS. et, en nombre moindre, de *Sesleria caelurea* ARD. ; très abondants mais de recouvrement médiocre, *Potentilla verna* L. et *Teucrium Chamaedrys* L. Ajoutons à ces espèces : *Narcissus pseudo-narcissus* L., *Anthericum liliago* L., *Helleborus foetidus* L., *Geraneum sanguineum* L. des orchidées et bien d'autres plantes intéressantes qu'une observation plus poussée permettrait de découvrir. Sur cette étroite terrasse, le sol humique est mince, sans horizon et encombré de gros matériaux rocheux. Les différentes plantes y fixent leurs racines d'une manière particulière à chacune : *Anemone Pulsatilla* L. est munie d'une racine épaisse, peu divisée, insinuée entre les pierres jusqu'à une profondeur d'une dizaine de centimètres ; *Teucrium Chamaedrys* L. émet de fines racines qui explorent le sol jusqu'à vingt centimètres et ses longues tiges ram-

pantes portent elles-mêmes des racines qui se fixent en surface en contournant les autres plantes ce qui lui assure une aire plus étendue de végétation ; *Carex humilis* LEYS. est très bien armé pour la compétition et forme une souche épaisse, aspéreuse, se propageant par jets et ses fortes racines fouillent le sol à plus de vingt centimètres. *Potentilla verna* L. croît en surface, ses racines s'enfoncent peu ; elle ne forme jamais de larges plaques par suite de la présence de son concurrent *Carex humilis* LEYS. ; *Helianthemum nummularium* MILL. se présente sous la forme de plantes petites, disposées en rosettes dont les tiges partent d'une forte racine centrale qui atteint de dix à quinze centimètres.

En bref, l'endroit mériterait un examen plus approfondi, tant au point de vue botanique que zoologique, dont cette note succincte n'est qu'un premier aperçu.

La station de Auffe est un bel exemple de ces sites de dimensions restreintes de telle valeur scientifique que leur disparition entraînerait un véritable préjudice à l'intérêt de notre patrimoine naturel. Sa réservation intégrale est donc plus que souhaitable et se classe au rang des devoirs humains, scientifiques et patriotiques.

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

DE LA

RÉGION DE HAN-SUR-LESSE - ROCHEFORT

par B. VAN DE POEL

GÉOLOGIE

Primitivement fond de mers, le sous-sol de notre pays a été fortement plissé à la fin de l'ère primaire ou paléozoïque il y a quelque 250 millions d'années. Une chaîne de montagnes, comparable aux Alpes dont les sommets pouvaient atteindre 5000 mètres, recouvrait toute la Belgique, une partie de l'Allemagne, le nord de la France et le sud de l'Angleterre qui faisait encore corps avec le continent.

C'était la chaîne Hercynienne.

Cette chaîne de montagnes avait en Belgique une direction W. E. à l'ouest de la ligne Givet-Namur, S. W.-N. E. à l'est.

On y distinguait principalement quatre synclinaux ou bassins, séparés par trois anticlinaux ou voûtes, unités que l'on a baptisées du sud au nord des noms de Bassin de l'Eifel ou de l'Œsling, Anticlinal de l'Ardenne, Bassin de Dinant, Anticlinal du Condroz, Massif du Brabant et Bassin de la Campine (Fig. 1).

Ensuite, pendant d'innombrables millénaires, les agents atmosphériques : chaleur solaire, gel, pluie, vent chargé de grains de sable, se sont réunis pour attaquer et user les montagnes hercyniennes ; les cours d'eau en ont transporté les débris dans les plaines et à la mer pour réduire enfin cette chaîne de montagnes grandiose à ses racines, sous la forme d'une plaine ondulée ou *pénéplaine*

Les mers de la période secondaire ou mésozoïque, qui ont déposé des marnes, des calcaires, des sables et des grès dans le sud de la Belgique (Pays Gaumais), des sables, des marnes et des craies dans le nord (Campine) et dans l'ouest du pays (bassin de Mons) ne semblent avoir atteint l'Ardenne proprement dite que dans sa partie nord-est, les Hautes Fagnes, encore parsemées de débris de silex.

Les mers tertiaires ou cénozoïques, au contraire, qui ont déposé des masses de sables et d'argiles au nord du sillon Sambre-Meuse,

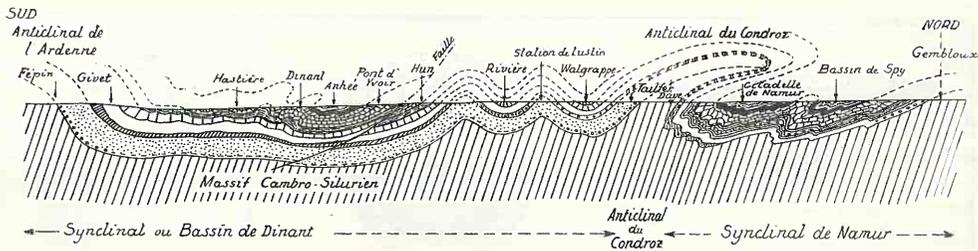


Fig. 1

Coupe Géologique Schématique des terrains Paléozoïques (primaires) entre la Frontière Française et Gembloux (d'après F. Kaisin).

Légende : Les formations, représentées en discordance sur le massif Cambro-Silurien, sont par ordre de superposition : le terrain houiller inférieur (en noir) ; le Dinantien ; le Famenien ; le Givétien ; le Couvinien ; la série rhénane ou éodévonnaise.

Ces grandes unités étaient elles-mêmes plissées en un grand nombre d'anticlinaux et synclinaux secondaires disloqués par de nombreuses cassures ou failles.

Les mouvements qui ont produit ces plissements sont connus sous le nom de *mouvements orogéniques*.

ont recouvert également l'Ardenne et y ont laissé des dépôts de sables de l'Oligocène supérieur, enlevés plus tard par l'érosion, mais dont il reste des témoins, sous des argiles d'origine continentale, dans les poches de dissolution du calcaire (dolines) du Condroz (entre autres à Hordenne, Falmignoul, Fal-

magne, Dréhance, Celles, à Cense de la Haie (près de Givet) et sur le plateau de la Baraque Michel (sables de Cokaifagne, Le Rosier, Desnié).

De ces constatations on est obligé de conclure, en supposant constant le niveau de la mer, que, depuis le dépôt des sables sur l'Ardenne, celle-ci a subi un mouvement ascensionnel portant sa crête, déduction faite de la part enlevée depuis par l'érosion, au niveau moyen de 400 m. en général et de 700 m. dans la région de l'est. Le nord du pays, au contraire, s'est affaissé pendant cette période puisqu'on trouve la base des formations de même ancienneté que celles du Condroz et des Hautes Fagnes (Oligocène supérieur) au charbonnage de Winterslag en Campine à la cote —26 et à la cote —160 aux sondages actuellement en cours à Turnhout.

Il en résulte que le pays a subi depuis cette époque une espèce de mouvement de bascule l'abaissant au nord et le relevant au sud.

Des mouvements d'ensemble de ce genre sont connus sous le nom de *mouvements épirogéniques*.

Après ces considérations d'ordre général, venons-en à notre région de Han-sur-Lesse Rochefort.

Cette région appartient au bord sud du Bassin de Dinant.

gréseux, schistes calcareux et calcaires impurs (couches de Bure), et de schistes, calcaires, schistes argileux avec grandes lentilles de calcaires (couches de Couvin)

Le *Givétien* (Gv), dont le sous-étage inférieur (Gva) est le calcaire à *Stringocephalus Burtini* et le sous-étage supérieur (Gvb), le calcaire à *Stromatoporoïdes* et polypiers avec une mince couche de schiste à la base (Assise de Fromelennes) (1).

Le *Frasnien* (Fr), dont le sous-étage inférieur (FrI), est constitué de schistes avec récifs de calcaires rouge (St-Remy) et gris (Assise de Frasnes).

Ces différents terrains ont été déposés sous forme de boue sur le fond de la mer en strates sensiblement horizontales en se superposant par ordre d'ancienneté et qui dans la suite, ont été lapidifiés et plissés.

Ces formations contiennent des restes d'animaux marins (fossiles) parfois isolés, plus souvent en bancs, généralement sous forme de moules de coquillages (Fig. 2). Ces animaux ayant évolué durant les longues périodes géologiques, leurs restes constituent de précieux repères pour la détermination de l'âge relatif des couches qui les contiennent ; aussi, c'est principalement sur l'étude de ces faunes fossiles (paléontologie), qu'est basée la détermination de la succession chronologique des terrains (stratigraphie).

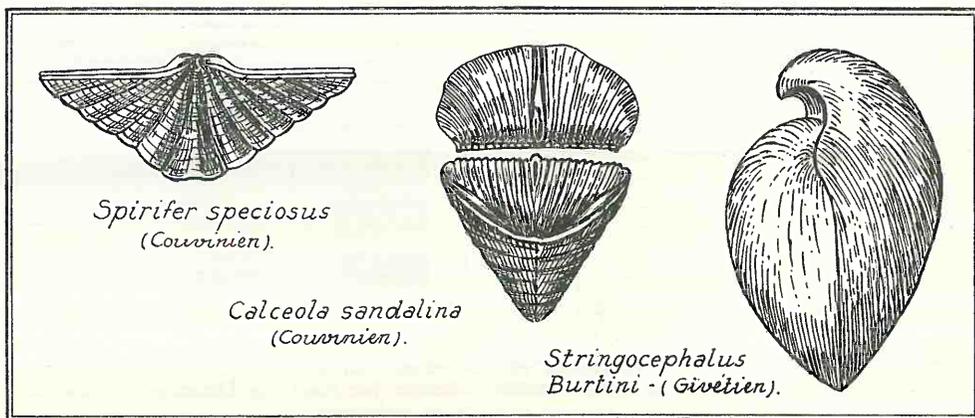


Fig. 2

Les terrains qu'on y rencontre appartiennent à la série Mésodévonienne ou Eifélienne et Néodévonienne ou Famennienne, et sont des plus anciens aux plus récents :

Le *Couvinién* (Co) constitué de schistes

Les couches sont souvent dressées jusqu'à la verticale ou même renversées (plis couchés) de telle façon que l'ordre normal de succession des couches se trouve inversé, c'est-à-dire que des couches plus anciennes recou-

vrent des couches plus récentes. Parfois elles sont coupées par une faille dont le rejet met en contact des couches d'âge et de constitution différents.

La région de Han-sur-Lesse — Rochefort est caractérisée par l'existence de deux anticlinaux de direction générale E-W et qui s'ennoient vers l'ouest, l'axe du plus septentrional d'entre eux passant approximativement par la Chapelle Sainte-Odile à Hamerrenne, celui du deuxième par Wavreille. On peut observer le noyau de ce dernier anticlinal dans la paroi gauche de la cluse (défilé) pittoresque du Ry d'Ave entre Auffe et Han-sur-Lesse. Ces anticlinaux sont séparés par deux synclinaux dont les axes passent respectivement au nord de Han et par Belvaux.

Entre Forrières et Jemelle, près de la F^{me} de Lamsoul, passe une faille qui, à l'est de la Lomme, produit un contact anormal des schistes rouges de l'Emsien (E₂) et du Couvinien (Cob) ; elle paraît être subverticale et son rejet atteint près de la Wamme une valeur de l'ordre de 600 m. La surface a été nivelée par l'érosion. Cette faille est connue sous le nom de *Faille de Lamsoul* (Fig. 3).

Les roches originelles sont souvent couvertes par une couche de terrains provenant de leur altération, limon rougeâtre de décalcification sur les calcaires, arène sableuse sur les grès, argile sur les schistes, blocs rocheux mêlés de sables et d'argiles sur les pentes (éboulis des pentes), tous ces terrains étant mélangés d'humus provenant des restes de la végétation.

Le fond des vallées est rempli par une couche plus ou moins importante de limons, sables et galets déposés par les eaux de la rivière divaguant dans la vallée ou aux moments des crues, ce sont des *alluvions* de la période moderne ou Holocène (Quaternaire supérieur).

Nous aurons l'occasion plus loin de signaler des dépôts d'une origine analogue mais de date plus ancienne, sur les hauteurs bordant les rivières ; elles appartiennent à la période Pléistocène (Quaternaire inférieur).

OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

En général, les anticlinaux et les synclinaux ne se présentent pas dans le paysage sous la forme de collines et de dépressions comme on pourrait le croire mais, nivelées par l'érosion, les couches plissées se révèlent

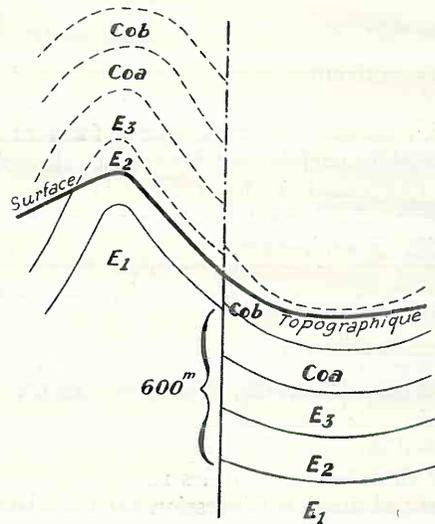
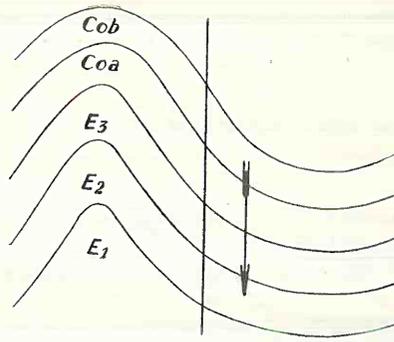


Fig. 3

à la surface du sol en bandes longitudinales disposées symétriquement par rapport à l'axe du pli, ce dernier étant indiqué par la couche la plus récente dans le cas d'un synclinal, par la plus ancienne quand il s'agit d'un anticlinal (v. fig. 4).

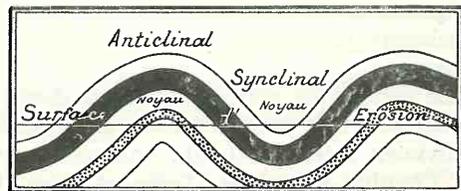
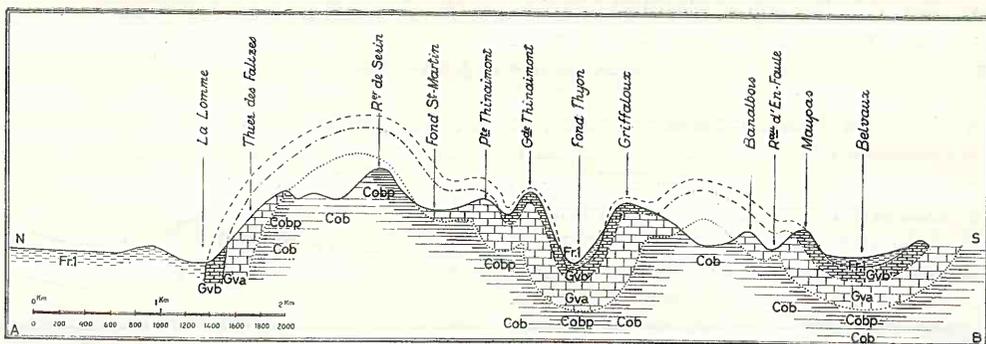


Fig. 4

Dans notre coupe N-S (v. fig. 5) c'est le Couvinien qui apparaît dans l'axe des anticlinaux et le Frasnien dans celui des synclinaux.



COUPE GEOLOGIQUE SCHEMATIQUE PAR LE MERIDIEN AB

Fig.5

Les différentes couches se signalent dans le relief par leur résistance relative à l'érosion, ainsi, c'est sur les schistes que se forment les dépressions parfois avec des collines allongées se superposant à des bancs calcaires ou gréseux, alors que les calcaires forment les parties proéminentes.

Nous mentionnerons à titre d'exemple la large dépression schisteuse du Couvinien que l'on suit de Chanly à Bure et qui se continue à un niveau supérieur par le bois de Wève, Wavreille, Forrières, Ambly et Harsin ; de loin on la prendrait pour la vallée d'un cours d'eau important alors qu'elle n'est drainée que par des ruisselets insignifiants ; et aussi la dépression sur les schistes frasnien entre Auffe et Belvaux et, plus au nord, la grande dépression frasnienne qui constitue le trait essentiel de la région naturelle qu'est la Famenne.

Nous remarquerons d'autre part les buttes calcaires de Wellin connues sous le nom de Tiennes, du Grand Bon Dieu à Chanly, les collines boisées de l'Ermitage (Bois Niau) et de N. D. de Bure, le Mont de la Justice (calcaire et schistes gréseux), les massifs calcaires du Bois Roptai, de Turmont, de Grignans et du Bois de Boine ; au nord de Rochefort-Jemelle, le plateau calcaire du Gerny.

La région que nous étudions est dominée au sud et à l'est par des collines gréseuses du Couvinien inférieur (Coa) : collines au sud de Chanly, Resteigne, Tellin et Bure, les mamelons 361, 325 et 505 entre Grupont et Forrières, le mamelon 295 au sud de Jemelle.

Nous voyons ainsi comment l'orographie de la contrée, abstraction faite des vallées, est fonction de sa structure géologique.

C'est la résistance *relative* des roches qui

la détermine ; ainsi, dans le Condroz, au contraire de ce que nous constatons ici, ce sont en général les bandes calcaires qui forment les dépressions, alors que les bandes gréseuses constituent les crêtes. C'est ce phénomène que l'on désigne sous le nom d'*érosion différentielle*.

Observons maintenant le comportement des cours d'eau dans leur traversée de la région.

Il semble que les rivières, dans leur course à la mer, doivent creuser leurs vallées dans les roches les plus tendres, telles que les schistes, et éviter autant que possible les roches plus résistantes tels que les grès et les calcaires.

S'il en est souvent ainsi (pour les rivières de la Gaume par exemple), nous sommes étonnés de constater qu'ici les cours d'eau, sur la majeure partie de leur parcours, ne s'inquiètent nullement de la structure géologique du pays.

Ne voyons-nous pas la Lesse à Neupont sortir du massif résistant de l'Ardenne pour traverser entre Chanly et Resteigne la dépression schisteuse couvinienne, entrer dans le massif calcaire givétien au Chau de Resteigne, traverser la dépression schisteuse frasnienne à Belvaux pour attaquer et se perdre dans le massif calcaire du Bois de Boine et réapparaître à Han sur les schistes frasnien ? Nous pourrions faire des constatations analogues jusque Anseremme.

Et ce qui est vrai pour la Lesse, l'est tout autant pour la Wimbe, le Ry d'Ave, la Lomme en amont de Jemelle et la Wamme en amont d'Hargimont.

Toutes ces rivières, au lieu de s'adapter à la structure géologique de la région, ont

au contraire un cours sensiblement perpendiculaire à la direction des couches et en sont absolument indépendantes !

Que conclure de cette constatation étonnante ?

C'est que ces rivières ont dû prendre naissance sur un terrain autre que celui sur lequel elles coulent actuellement.

Or, nous nous rappellerons que primitivement l'Ardenne était coiffée d'une couverture de sables et d'argiles tertiaires dont on trouve des témoins jusque Givet et c'est sur cette couverture que se sont établis originellement la Lesse et ses affluents. Quand, dans la suite, grâce surtout au relèvement de l'Ardenne, l'érosion a entamé et enlevé cette couche de sable et d'argiles, les rivières ont continué à approfondir leurs vallées sur place dans le substratum paléozoïque mis à nu, en ignorant la structure géologique ; on dit de telles rivières qu'elles sont *surimposées* ou *épigénétiques*.

Ce phénomène de la surimposition de certaines rivières nous étonnera moins si nous l'étudions en pleine voie de réalisation dans les cours supérieurs de l'Escaut, de la Dendre, de la Senne et de la Dyle où ses rivières atteignent déjà à leur tour, au travers de la couverture tertiaire, le socle paléozoïque.

Il nous reste maintenant à expliquer la direction des rivières et en particulier le changement brusque de celles-ci à Han, Gemelle et Hargimont respectivement pour la Lesse, la Lomme et la Wamme.

Nous allons tenter de résoudre ce problème à la manière du Petit Poucet !

Quand on parcourt les hauteurs bordant la Lesse et ses affluents, on trouve fréquemment des cailloux qui se distinguent d'autres débris rocheux par leur forme arrondie et ne correspondent pas à la roche en place ; ce sont des galets ou *cailloux roulés* identiques à ceux du lit de la rivière. Les habitants du pays les distinguent très bien et les désignent sous le nom de *cailloux d'eau*, et imaginent généralement avoir affaire à des dépôts d'inondations diluviennes.

Leur origine est bien plus simple et s'explique aisément à la lumière de la genèse du réseau hydrographique que nous venons d'esquisser : après la disparition de la couverture des terrains tertiaires, les rivières serpentant à la surface de la pénélaine exhumée établie sur le socle paléozoïque, y ont

creusé leurs vallées en entraînant des débris rocheux que leurs eaux roulaient et arrondissaient.

On trouve une première traînée de ces cailloux roulés de Resteigne à Anseremme sur les hauteurs dominant la plaine alluviale de la Lesse de quelque 90 mètres ; c'est la Haute Terrasse.

Un deuxième niveau de cailloux roulés et limons s'identifie bien plus facilement que le premier, notamment sur une grande étendue de part et d'autre de la vallée entre Chanly et Resteigne et à Belvaux, au sud du confluent Lesse-Lomme à Éprave, au nord de ce confluent près la Chapelle St-Roch et en bien d'autres endroits. Ces plages de cailloux et limons dominant la plaine alluviale de 30 mètres ; c'est la Terrasse Moyenne. On la reconnaît aisément le long de la Lesse jusqu'à Anseremme et on la retrouve le long de la Wamme, la Lomme et la Wimbe.

Enfin, à quelques mètres au-dessus de la plaine alluviale, on reconnaît en quelques endroits des traces d'une Basse Terrasse.

En dehors de ces trois niveaux principaux, il n'est nullement étonnant de trouver des restes de terrasses intermédiaires comme celle que l'on peut repérer à ± 60 m. au-dessus des cours d'eau du bassin de la Lesse ou celle qui, immédiatement à l'ouest de Rochefort (cote 190), domine la plaine alluviale de la Lomme de 20 mètres.

Que nous apprennent ces terrasses ?

C'est que depuis la formation de la Haute Terrasse, en supposant constant le niveau de la mer, l'Ardenne s'est soulevée de 90 mètres et depuis celle de la Terrasse Moyenne, de 30 mètres, ces mouvements d'ascension étant séparés par des périodes de stabilité relative pendant lesquelles les rivières alluvionnaient.

Le parallélisme (en grand) de ces terrasses prouve en outre que les rivières qui coulaient sur la pénélaine du socle paléozoïque avaient sensiblement la même pente que celles d'aujourd'hui et que réciproquement cette pénélaine avait une pente conforme à l'écoulement des rivières actuelles, ce que l'on exprime en disant que celles-ci sont *conséquentes par rapport à la pénélaine ardennaise*.

Comment expliquer ce fait alors que nous savons que le réseau hydrographique de la Lesse ne s'est pas établi à la surface de la pénélaine ardennaise mais bien sur une couverture de sables tertiaires ?

La Lesse, la Lomme, la Wimbe et le Ry d'Ave comme la Meuse de Revin à Dinant, suivaient une direction sensiblement SW-NE s'établissant à la poursuite du rivage de la mer oligocène qui se retirait vers le N-NE et se poursuivaient dans cette direction au-delà, de la ligne Éprave-Han-Jemelle. La pénélaine établie à la surface du socle paléozoïque avait une pente analogue à celle de sa couverture tertiaire quand l'Ardenne, en s'élevant, a subi un gauchissement (plissement posthume) changeant sa pente SW-NE en une pente SE-NW

Ce changement a fait naître, suivant la nouvelle pente, un affluent de la Meuse débouchant dans ce fleuve à Anseremme qui, en approfondissant sa vallée en concordance avec celle du puissant fleuve, avait une très forte pente et, reculant sa tête de vallon à travers la couverture meuble tertiaire (érosion régressive) est venu capturer successivement la Haute-Wimbe, le Haut-Ry d'Ave et la Haute-Lesse. A son tour, un affluent de la Lesse a capturé la Haute-Lomme à Jemelle dont, à nouveau, un affluent a capturé la Haute-Wamme à Hargimont. Remarquons que la Haute-Wamme, dont la direction générale est SE-NW, semble s'être établie sur la couverture tertiaire postérieurement au gauchissement de l'Ardenne.

Il est bien entendu que cette explication ne saurait avoir d'autre prétention que celle d'une hypothèse, mais c'est celle qui pour le moment, nous semble le mieux interpréter les faits observés.

Voyons maintenant l'empreinte qu'imprime ce réseau hydrographique à l'orographie de la contrée.

A Neupont la Lesse sort d'une gorge profonde et sauvage qu'elle s'est creusée dans le massif résistant ardennais pour épanouir sa vallée à Chanly au passage de la dépression schisteuse couvinienne et y développer une large plaine alluviale.

A partir du pont de Resteigne, la Lesse entre dans le calcaire givétien et y décrit, dans un site pittoresque, un méandre à grand rayon, le versant droit de la vallée dominant son versant gauche. A Belvaux, elle traverse une dépression schisteuse frasnienne et comme à Chanly, sa vallée s'y élargit et sa plaine alluviale s'y étend.

Plus en aval, elle longe d'abord, puis traverse la bande de calcaire du Bois de

Boine dans lequel débute le superbe méandre de la *Chavée* qui se développe, en s'élargissant plus au nord, sur les schistes, pour venir buter contre une nouvelle bande calcaire.

En face du gouffre de Belvaux, un méandre abandonné creusé au niveau de la Terrasse Moyenne isole une butte calcaire, ancien lobe convexe de ce méandre.

Le bord nord de la Chavée est découpé par un ravin sauvage à parois escarpées encadré des beaux rochers calcaires de Serin et de la P^{te} Tinaumont, le Fond St. Martin, faisant un contraste frappant avec la dépression, largement évasée qui, à quelques pas vers l'amont, rejoint en pente douce la plaine alluviale, le Fond de Thyon, établi sur les schistes frasniens : exemple typique d'érosion différentielle !

Enfin, de Han à Villers, la Lesse serpente paresseusement dans une large plaine alluviale à travers la dépression de la Famenne, dans laquelle viennent la rejoindre la Lomme, le Ry d'Ave et la Wimbe.

Comme la Lesse à Neupont, la Lomme sort du massif ardennais à Grupont pour creuser sa vallée étroite ou élargie successivement dans les couches résistantes de l'Emsien, des schistes couviniens, du calcaire, à nouveau de l'Emsien et une nouvelle fois des schistes couviniens, changer de direction à Jemelle et établir sa large vallée à versants escarpés dans une bande de calcaire givétien.

A Rochefort, en atteignant les schistes frasniens, elle développe dans ceux-ci un grand méandre vers le nord dont le lobe convexe constitue le site qui a déterminé l'établissement de la ville.

En aval de Rochefort, la rivière suit la limite de la bande calcaire, qu'elle entame en certains endroits, et des schistes frasniens dans une vallée dissymétrique à l'extrême, dont le versant méridional est la magnifique côte boisée du Thier des Falizes alors que le versant septentrional est à peine marqué. A partir du Bois de Waerimont, la rivière développe un grand méandre vers le sud en plein calcaire pour isoler ensuite, un peu en aval, la très curieuse butte en pain de sucre du Rond-Tienne, ancien lobe convexe d'un méandre, fraîchement (au point de vue des temps géologiques) recoupé et abandonné.

A la sortie de la bande calcaire la rivière, en creusant sa vallée, a façonné le superbe



Vue aérienne de la région Han-sur-Lesse - Rochefort reproduite avec l'autorisation de l'I. G. M.

Légende : 1. Rochefort ; 2. Han-sur-Lesse ; 3. Eprave ; 4. Thier des Falizes ; 5. Colline N. D. du Maquis ; 6. Bois de Waerimont ; 7. Rond-Tienne ; 8. Rocher d'Eprave ; 9. La Chavée ; 10. Fond Saint-Martin ; 11. Fond Thyon ; 12. Hamerenne ; 13. Confluent Lesse-Lomme ; 14. Trou Haid de Fosse.

rocher du « *Tienne delle Roche* » ou d'Éprave avant de développer une large plaine alluviale sur les schistes et de rejoindre la Lesse.

Il serait fastidieux de montrer l'adaptation à la structure géologique de la région des vallées de tous les affluents de la Lesse ; il suffira de s'inspirer des exemples de la Lesse et de la Lomme pour s'en rendre compte aisément.

La région de Han-Éprave présente, s'intégrant dans l'orographie générale, de nombreuses petites dépressions secondaires schisteuses bordées d'horizons plus résistants.

L'une d'elles relie Rochefort à Éprave et est limitée au nord par une curieuse colline allongée et surbaissée établie sur un horizon de schistes noduleux et que suit le chemin reliant les deux localités et au sud par une série de collines calcaireuses dont l'une d'elles porte la Chelle de N. D. du Maquis.

Une deuxième dépression sépare ces collines du massif de Waerimont et se continue sur la rive gauche de la Lomme à l'ouest du rocher d'Éprave.

Au sud de Han, une dépression assez étroite est empruntée par la route Belvaux-Han ; une autre, plus large celle-là, par celle de Belvaux-Auffe.

Ces dépressions ne présentent pas une pente continue, mais sont divisées en deux tronçons à pente opposée séparés par un seuil.

Ces seuils forment un élément typique du paysage de cette région.

Les phénomènes karstiques si remarquables de la région de Han-sur-Lesse-Rochefort feront l'objet d'un second article.

(1) Cette assise est rangée actuellement dans l'étage frasnien.

La Vie d'Ardenne & Gaume

RESTAURATION DES RUINES ET RECONSTITUTION DES BAINS ROMAINS DE FURFOOZ

Cagnotte Boitsfort	500.—
M. Van de Poel B. Chanly (Wellin)	100.—
Vente de revues au Séminaire de Floreffe	540.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C. C. P. 16 9593 d'Ardenne et Gaume avec la mention *Restauration de Furfooz*.

Erratum: dans le fascicule 1-1954, au cinquième poste de cette rubrique, lire : Vente de revues à la conférence de Pâturages: 1030 fr. (au lieu de 515 fr.).

COUVERTURE

L'illustration de la couverture de ce fascicule présente une belle touffe d'anémones pulsatilles photographiée par M. Serge Jacquemart sur le sommet d'une falaise calcaire à Auffe.

La plante est couverte d'un duvet argenté ; la fleur offre un magnifique périanthe péta-loïde, mauve, dont les sépales sont velus extérieurement ; sur ceux-ci se détache le jaune éclatant des étamines ; les akènes forment une grande aigrette plumeuse très jolie.

L'anémone pulsatille est une des plus belles fleurs sauvages que nous ayons en Belgique.

PROCHAIN NUMÉRO

Vu l'abondance des articles que nous désirons publier concernant la région de Rochefort, le fascicule 3 de *Parcs Nationaux* complètera le présent numéro 2 de la revue

NOMINATION

C'est avec une joie profonde que nous avons appris que notre Vice-Président Monsieur Félix Rousseau, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé

de Cours à l'Université de Liège, vient d'être nommé membre effectif de l'Académie Royale de Belgique. Toutes nos félicitations les plus chaleureuses vont à notre collègue et ami à l'occasion de cette magnifique promotion.

Le Comité de Direction.

INSIGNE D'HONNEUR

L'insigne d'honneur a été offert à Monsieur Franz Foulon le dévoué conservateur du Parc National de Furfooz. Nous sommes heureux d'avoir une fois de plus l'occasion de rappeler ici la magnifique campagne de conférences qu'il a bénévolement entreprise au cours de l'hiver 1953-1954 auprès de la jeunesse des écoles. Les échos les plus flatteurs nous parviennent de tous les coins de Belgique pour nous féliciter du talent et du dynamisme de notre délégué qui est bien l'un des plus ardents champions de la protection de la nature en Belgique. On lira, ci-dessous, le bilan de ses activités.

CONFÉRENCES SCOLAIRES

En même temps que l'année scolaire se termine la première série de conférences données par M. Franz Foulon, délégué d'Ardenne et Gaume, auprès de la jeunesse des établissements d'enseignement moyen. Voici la liste complète des institutions qui ont reçu la visite de notre conférencier au cours de l'exercice 1953-1954 :

- Les *Lycées royaux* d'Arlon et Gatti de Gammond à Bruxelles.
- Les *Athénées royaux* de Ath-Chimay-Ciney-Comines-Dinant-Florenne-Jodoigne-Malmédy-Marche en Famenne-Namur-Neufchâteau-Nivelles-Virton.
- Les *Écoles normales de l'État* de Huy-Liège Mons-Tournai-Virton.
- Les *Écoles moyennes de l'État* de Pâturages et St-Hubert.
- Les *Instituts* de l'Annonciation à Schaerbeek - l'Assomption à Antheit - Berlaymont à Bruxelles - des Filles de St-Joseph à

Blégnv-Trembleur - de la Providence à Herve.

Le Collège Notre-Dame de Bon Secours à Binche.

Le Séminaire de Floreffe.

Le concours organisé à l'occasion de ces conférences a suscité l'envoi d'un grand nombre de manuscrits ; ils sont actuellement soumis à l'appréciation du jury. Les concurrents dont l'épreuve aura été primée en seront informés directement. De plus, un abonnement d'une année à notre revue *Parcs Nationaux* sera accordé aux jeunes auteurs de travaux méritants.

HOMMAGE A RICHARD HEINTZ

Le 27 mai dernier, 25^{me} anniversaire de la mort pathétique du peintre Richard Heintz, se déroulait à Spy-sur-Ourthe une cérémonie commémorative dédiée à sa mémoire. La réunion fut belle et touchante. De nombreuses personnalités de premier plan l'illustraient de leur présence et y prirent la parole pour évoquer l'œuvre et le visage de l'artiste trop tôt disparu de la scène du monde.

A notre tour, recueillons-nous : que sa mémoire nous demeure... Mais en même temps inclinons-nous devant Madame Heintz-Orban, l'admirable et fidèle compagne de sa vie et de sa renommée ; qu'elle veuille bien trouver dans ces quelques lignes le souvenir ému que nous lui adressons à l'occasion de cette journée anniversaire tout à la fois si glorieuse et si douloureuse pour elle.

Le Comité de Direction.

RÉSERVE NATURELLE DE LA WARCHE

En 1947, notre Association acquérait le Bois Bayhon. S'étendant sur la rive gauche de la Warche, en aval des ruines de Rénastène, exactement face à l'embouchure du Ru de Bayhon, dans l'esprit du Conseil d'Administration cette petite parcelle (1 ha. 30) devait constituer l'origine d'une plus vaste réserve à créer, selon les possibilités, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos membres la réalisation de ce projet resté en veilleuse durant près de sept ans. En effet, conjointement avec le Touring Club de Belgique, *Ardenne et Gaume* est devenue co-

propriétaire des dix hectares de bois et de terrains broussailleux situés à proximité immédiate en amont de notre propriété première.

Les deux Associations ont décidé de grouper leurs propriétés en une seule Réserve Naturelle qui portera le nom de *Réserve de la Warche* d'une contenance approchant les douze hectares.

Le célèbre site dénommé « *Nez Napoléon* » est inclus dans la réserve.

L'administration de la réserve sera assurée simultanément par le Touring Club et *Ardenne et Gaume*, celle-ci ayant plus particulièrement dans ses attributions la gestion scientifique de l'ensemble. L'étude systématique de la flore et de la faune si typiques de la vallée de la Warche sera entreprise selon les mêmes techniques en usage dans nos autres réserves.

LA LESSE NAVIGABLE ET FLOTTABLE ?...

Le problème est à la page : une campagne que l'on pourrait qualifier de tendancieuse, ses arguments ne relevant, de fait, que du désir de satisfaire à l'esprit imprudent de l'époque, menace d'anéantissement le caractère de noble et sereine poésie de l'admirable site de la basse Lesse, y compris notre *Parc National* et nos *Réserves Naturelles*.

D'aucuns se sont donc efforcés de démontrer que la Lesse est navigable et flottable. Cette double qualité — qui lui a bel et bien été reconnue il y a peu de temps au plus grand étonnement de ceux qui connaissent les bondissants et capricieux méandres de la rivière — peut entraîner à sa suite la banalisation des rives et de la pêche. Au point de vue de l'esthétique, celle-ci serait déplorable : la servitude d'un franc bord, c'est-à-dire le libre passage du public sur une largeur de 1 mètre, détruirait irrémédiablement l'aspect si joliment sauvage des berges. Que l'on imagine la piste d'abord faiblement tracée faisant place à un sentier régulièrement foulé, tassé, damé et toujours élargi par le passage d'un nombre croissant d'écoliers, promeneurs, pêcheurs ... bientôt de cyclistes ...

Les Juges consultés (l'article du quotidien que j'ai sous les yeux ne mentionne pas à quelle juridiction ils appartiennent) ont très raisonnablement et équitablement décrété

té la rivière ni flottable ni navigable. Qu'à cela ne tienne !... on a choisi, pour les confondre, deux champions de la fameuse descente de la Lesse lesquels, juchés sur des radeaux, ont offert un spectacle acrobatique de haut goût et sont arrivés à Anseremme aux applaudissements des partisans de la Lesse flottable qui terminaient la démonstration par un C. Q. F. D. retentissant.

Objectivement parlant, cette mise en scène bouffonne n'est pas probante. Que deux adroits payageurs connus de la région et qui n'ignorent rien des petites perfidies de la rivière et des secrets des temps de crue aient accompli cette performance ?... Nous les en félicitons de bon cœur tout en faisant remarquer que les records ne servent jamais de base à l'établissement de lois et de réglementations. Et comme protecteurs de la nature, nous nous insurgeons violemment contre le projet de banalisation ou plutôt de profanation de notre belle Lesse.

R. M.

RATY, LE PEINTRE DE L'ARDENNE

Nous sommes heureux d'insérer dans nos pages cette note que Jean Depaye, si connu dans le monde des lettres, veut bien nous confier. Si le peintre dont il nous parle a mis son âme dans son œuvre, Jean Depaye met la sienne dans ces lignes enthousiastes qui laissent deviner non seulement son émotion devant les œuvres d'art, mais encore son admirable compréhension des choses de la nature sans laquelle il ne pourrait écrire comme il le fait.

N. D. L. R.

Le peintre est un sorcier : il nous dit « vois » et nous voyons comme lui. Il corrige à son gré notre vision, il la rectifie il l'agrandit, il l'approfondit. Ce paysage que nous avons admiré si souvent, nous le découvrons enfin tel qu'en lui-même le peintre l'a fixé. Ces réflexions, je les faisais en parcourant l'exposition au Coudenberg d'Albert Raty, qui nous avait envoyé de son atelier de Vresse-sur-Semois une trentaine de tableaux, dont aucun n'est négligeable.

Raty est le peintre de l'Ardenne, et sa peinture est son vrai langage robuste, obstiné équilibré, bouleversant. Il est aussi le poète de son Ardenne natale, et il la chante dans

ses toiles mélancoliques et harmonieuses. Car l'artiste a un respect religieux et un amour passionné de la nature, et singulièrement de sa petite patrie. A part deux toiles, toutes les autres sont vouées aux coins élus de l'Ardenne qui jalonnent sa route de peintre dont l'ambition est d'édifier une œuvre libre, sincère, personnelle. Son art est fait de force, de santé, de tristesse dominée, de surabondante sincérité, de distinction raffinée aussi dans le choix des couleurs et l'harmonie des valeurs.

J'ai connu les premières toiles de Raty pendant la première guerre mondiale, à Bouillon, sa cité : il y a près de quarante ans. Dans cette petite ville délicieusement provinciale où Charles Van Lerberghe vécut et rêva d'amour en écrivant *La Chanson d'Ève*, Albert Raty était le peintre d'avant-garde, dont les tableaux violents heurtaient une opinion publique quète et repliée sur elle-même par leur véhémence, leur intensité, leur fougue, leur paroxysme. Depuis, le peintre s'est assagi, discipliné ; sa palette s'est éclairée d'optimisme, de bonté, de tendresse panthéiste. Et j'ai vraiment admiré la courbe humaine de la carrière de Raty, qui, parti des explosions pathétiques de la jeunesse, est parvenu aux sommets lumineux de la sérénité et de la sagesse.

Faut-il choisir dans cette Trentaine ? Toute prédilection est subjective, elle n'engage personne autre, elle ne veut pas convaincre ni protester contre des préférences opposées. Je dirai donc ma petite sélection personnelle. J'ai beaucoup aimé *Bohan-sur-Semois* par sa construction musculeuse et râblée ; *Membre* et sa grandeur austère ; *Maison des Planteurs* et son architecture colorée ; *Maisons ardennaises*, car Raty est le seul à les peindre ainsi parce qu'il les connaît et les aime ; *Vieilles Maisons* écrasées par les collines boisées et *Printemps* pour sa fraîcheur suave, assez rare chez le peintre pour qu'on le signale.

Raty est un grand peintre qui, dans les tumultueuses batailles du figuratif et de l'abstrait, a su préserver sa personnalité sobre, solide, puissante, qui ne doit rien à personne.

Jean DEPAYE.

CONFÉRENCE

La dernière conférence de la saison et son titre prometteur *Impressions d'Afrique du*

Sud avait réuni le 6 avril un public nombreux au pied de la tribune occupée par M. Francis Pêche, ingénieur civil A. I. G. C'est une excursion au pays du soleil, des fleurs, du ciel bleu et des larges espaces à laquelle nous étions conviés. Elle fut, grâce à la compétence, à la documentation et aux expériences africaines personnelles du conférencier, un voyage d'étude plein d'enseignements et d'émerveillements dans une contrée privilégiée, complexe, aux climats divers, où se côtoient, sans se heurter, tant de races hétérogènes : pays des contrastes violents mais acceptés, nés d'un phénomène de croissance trop rapide et de la rencontre de religions, traditions et coutumes très diverses ...

Faisant suite à cet exposé préliminaire qui nous introduit au cœur de son sujet, le conférencier nous parle des richesses du pays : historique de la découverte de l'or et du diamant, découverte de nouveaux gisements d'or considérables dans l'État libre d'Orange, éclosion spontanée d'importantes agglomérations destinées à étonner le monde, gisements d'uranium ... tout cela nous enchante et résonne à nos oreilles comme un conte des *Mille et Une Nuits*.

Viennent ensuite des descriptions enthousiastes des principales régions du pays : le désert du Karoo ; les plateaux du Transvaal ; le « Krügerpark », réserve d'animaux sauvages ; le Natal aux enchantements des tropiques ; la péninsule du Cap, véritable corbeille de fleurs, riche d'une flore de plus de 10.000 variétés, dominée par la Montagne de la Table, un des plus beaux coins du monde avec ses vignobles, ses fermes reposantes, ses calmes horizons. Ses villes : Johannesburg, encerclée de mines d'or, américanisée, fiévreuse, cosmopolite et industrielle ; Cape Town, pleine des charmes du passé avec ses souvenirs hollandais et huguenots, ses pignons ouvragés, ses promenades splendides ; Durban, très colonie anglaise sous certains aspects mais essentiellement hindoue par sa population ...

Nous sachant particulièrement intéressés par les questions de la nature le conférencier, attentif à nous plaire, s'arrête aux réglementations de la protection de la faune et de la flore au grand Parc National Krüger, dont l'étendue égale à peu près celle de la Belgique.

Et ce substantiel exposé se termine par un aperçu ramassé de l'aspect politique des questions sud-africaines dont l'orateur nous

révèle, en pleine connaissance, la complexité, et par un rappel opportun de l'intérêt que nous avons à voir, nous Belges, ses alliés d'hier, une Afrique du Sud solide et puissante, prête à tenir tête à de nouveaux conflits mondiaux éventuels où l'Afrique pourrait avoir à jouer un rôle prépondérant.

En conclusion, Monsieur Pêche, quittant le mode objectif qu'il s'est imposé jusqu'ici, nous donne son opinion personnelle : « *Curiosité, intérêt, anxiété parfois, indifférence jamais, émerveillement souvent, mais en tout cas sympathie profonde en dernière analyse, tels sont les sentiments qui s'épanouissent en moi à l'égard de l'Afrique du Sud* ».

Des films en couleur d'une grande beauté, œuvres du conférencier, illustrèrent en fin de séance les paroles que nous avons entendues. Et Monsieur Pêche fut chaleureusement applaudi par un auditoire conquis, enchanté d'une telle érudition et d'un tel dynamisme.

R. M.

EXCURSION AU PARC NATIONAL DE BOHAN — MEMBRE

Petit-Fays connut soudainement, le samedi 15 mai, une joyeuse animation, la première sans doute de la saison : *Ardenne et Gaume* y avait installé son quartier général à l'Hôtel de la Vallée. Tous les participants à notre première excursion printannière, les uns venus en autocar, les autres en voiture ou en train de divers coins du pays, s'y retrouvèrent, accueillis à l'hôtel par les aimables patrons Monsieur et Madame Robinet qui allaient se dévouer au cours de deux longues journées pour leur faire la vie agréable et facile.

Monsieur Paul Bradfer, s/Inspecteur des Eaux et Forêts, Conservateur du *Parc National* de Bohan-Membre, nous attendait. C'est lui qui devait se charger, durant le week-end, de diriger nos excursions. Disons tout de suite qu'il s'acquitta de cette tâche avec son amabilité et sa jovialité coutumières jointes à une véritable science des choses de la nature. Nous avons également été très sensibles au dévouement des brigadiers forestiers qui nous ont bénévolement sacrifié leur dimanche pour nous accompagner, aider les moins ingambes et prévenir tous les incidents fâcheux des promenades un peu accidentées.

Aussitôt réunis, le mot d'ordre fut : *En route!* et les dernières heures de la journée

furent consacrées à la promenade le long du ruisseau du Petit-Fays jusqu'à la Roche Mouselle. Nous suivîmes ainsi un ravissant sentier dans un sous-bois au haut taillis où se faufile en chantonnant un ruisseau dont le lit s'encaisse au fond de la vallée. Inopinément, devant nous, se dresse la Roche Mouselle : et nous tenons à rappeler ici que M. G. André l'a présentée à nos lecteurs dans une jolie note parue dans le volume VI-1951-fasc. 4, page 126, intitulée « *La Roche Mouselle, nouveau Lieu de Dévotion* ». Le bloc rocheux se détache étrangement du massif de verdure environnant et accentue le pittoresque du lieu. Ce très bel ensemble mériterait d'être classé afin d'être défendu de toute détérioration ultérieure possible.

La soirée, passée en groupe à l'hôtel nous permit d'applaudir aux talents d'animateur et de chansonniers de M. Paul Manil et de MM. Bastyn et Tourneur.

Le dimanche, dès 9 heures 30, nous retrouvons notre sympathique cicerone au point de vue du Jambon à Membre. Là, devant le panorama grandiose du *Parc National*, c'est avec fierté, j'allais dire avec tendresse, qu'il nous détaille toutes les particularités géologiques, forestières, botaniques et zoologiques de ce vaste ensemble de 169 ha. Ensuite, descente, parfois périlleuse, par la piste récemment tracée par les routiers scouts. Zigzaguant à travers d'énormes souches de taillis, s'accrochant parfois à la roche, le sentier dévale au cœur d'un des sites les plus sauvages et impressionnants du *Parc National*. Et nous atteignons ainsi le bord de la Semois : champs de tabac, séchoirs... la vallée est douce, humaine... D'un pas plus rapide, car nous voilà en terrain plat, nous rejoignons le Sautour, merveilleux petit ruisseau dégringolant à travers le *Parc National* en une série de cascates pour se jeter dans la Semois dans un inextricable fouillis de roches, branchages et alluvions. Et c'est une dernière remontée à flanc de colline jusqu'au « *Chemin des Chomeust* » qui nous mène rapidement à Hérisart, lieu du rendez-vous avec nos moteurs !...

A l'issue du repas de midi, grande compétition sportive : une palpitante partie de boules entre membres d'*Ardenne et Gaume*. Avouons-le, Messieurs... les dames et demoiselles n'y furent pas les plus maladroites...

L'après-midi, promenade de la Crête du Châtelet. Le Président du Syndicat d'Initia-

tive de Bohan avait très courtoisement tenu à nous accompagner et nous lui sommes reconnaissants des explications qu'il voulut bien nous donner sur le Châtelet (ancien réduit préhistorique), la Cheminée, la Table des Fées.

Et les heures fuyaient et il nous fallut bien songer au retour. Le chant de l'au revoir clôtura cette belle journée... Pussions-nous encore en goûter d'aussi heureuses...

En terminant ce rapide compte-rendu d'une excursion en tous points réussie, nous prions Monsieur Bradfer de trouver ici nos meilleurs remerciements pour l'amabilité et la science avec lesquelles il nous guida durant ces deux journées. Et nous tenons à le féliciter pour son réel talent d'organisateur qu'il mit si généreusement à notre disposition pour veiller jusque dans les moindres détails à notre bien-être et à notre satisfaction.

Ferd. D'URSEL.

LIVRE REÇU

Francis DUMONT. *Le grand Amour de Charles de Lorraine ou la Destinée romanesque d'une Chanoinesse de Nivelles*. 1 volume. Illustrations. 96 pp. — Éditions Desoer. 21, rue Sainte Véronique, Liège, 1953.

Rien n'est plus charmant à lire qu'une biographie, fut-ce d'un personnage de petite renommée, si celui qui l'a écrite y a mis son cœur et trouvé de la satisfaction. Monsieur Dumont ne s'en cache pas : « *J'ai écrit ceci pour mon plaisir* » nous dit-il avec la simplicité d'un bon écrivain et la sincérité d'un honnête homme épris de son modèle. Il fallait l'être et, de plus, historien subtil pour nous intéresser comme il a fait à Madame de Meuse (1711-1793) née Béatrix du Han de Martigny, d'origine lorraine, chanoinesse au Chapitre noble de Sainte-Gertrude à Nivelles où elle fut reçue dès son âge le plus tendre, 13 ans, après quatre années d'initiation.

Bon écrivain pour nous décrire par le menu et sans jamais nous lasser « *la petite cour aimable, sans raideur, dévote plus par habitude que par goût* » du duc de Lorraine retirée à Lunéville où s'écoulaient les premières années et les années de jeunesse de l'héroïne et, plus tard, ses innombrables voyages de Paris aux Pays-Bas et des Pays-Bas à Paris pour y retrouver, d'une part son fils dont elle s'efforce, étant bonne mère, d'assurer l'ave-

nir, d'autre part, son vieil ami Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas qui, dans sa jeunesse, soupirait si tendrement pour elle et garda jusqu'à la mort le besoin de se dévouer sans compter à celle qui fut son premier amour.

Honnête homme aussi pour décrire avec tant de tact et d'indulgence les frasques et manigances de « *cette petite femme légère, frivole, insupportable et délicieuse* » au sujet de laquelle, j'en jurerais, le vilain mot d'« *intrigante* » eût jailli spontanément d'une plume féminine. Ce qui serait dommage, peut-être même injuste, la dite petite femme ayant conservé jusqu'au bout l'enfantine, touchante et désarmante qualité de la confiance.

Mais c'est plus encore à l'historien que vont nos éloges : grâce à l'évocation de ce personnage d'envergure individuelle relative, Monsieur Dumont ressuscite un milieu et une époque particulièrement intéressants au point de vue de notre passé. Et c'est un plaisir que je qualifie volontiers de patriotique qu'il nous réserve en nous transportant à Bruxelles, Mons, Mariemont ... où nous nous sentons si confortablement et paisiblement « chez nous » en un temps où s'amoncellent déjà les premiers symptômes des orages qui devaient bouleverser l'Europe.

Voici donc un bon livre, d'aspect agréable, d'esprit délicat et, ce qui lui assure succès et longévité, parfaitement établi sur une documentation continue, sérieuse et sans failles. Un de ces livres dont on peut dire qu'ils forment l'armature de l'édifice historique national.

M. H. P.

PALMARÈS DU CONCOURS SCOLAIRE

Au moment de mettre le présent fascicule sous presse, on nous fait part des résultats de la compétition organisée par *Ardenne et Gaume* à l'occasion des conférences scolaires réalisées par M. Franz Foulon.

Le jury tient à marquer le vif intérêt qu'offrent les nombreuses compositions qui lui ont été soumises et à féliciter tous les jeunes concurrents de l'intelligente personnalité qu'ils ont apportée à la rédaction de leurs textes. Naturellement, et la chose n'était pas aisée, il a dû tenir compte, dans ses appréciations, de l'âge des auteurs (13 ans et demi à 18 ans).

Une observation curieuse : pourquoi tant plus de participantes que de participants ? Les jeunes filles sont-elles plus sensibles aux joies que leur dispensent les beautés naturelles de nos sites ?

Voici la liste complète des lauréats.

Premier prix (1.000 fr.) en partage + une carte d'affiliation à l'Association *Ardenne et Gaume* avec service de la Revue :

Marie-Paule Roel. — École normale agrée de Blegny-Trembleur.

Lisette Schoos. — Lycée royal d'Arlon.

Second prix (750 fr.) en partage + une carte d'affiliation à l'Association *Ardenne et Gaume* avec service de la Revue :

Jacqueline Mottard. — Institut de l'Annonciation de Schaerbeek.

Monique Mathieu. — Lycée royal d'Arlon.

Lise Dubois. — École moyenne de l'État, Pâturages.

Troisième prix (500 fr.) en partage + une carte d'affiliation à l'Association *Ardenne et Gaume* avec service de la Revue :

Jocelyne Penis. — Lycée royal d'Arlon.

Monique Fraselle. — Idem.

Hors Concours : Françoise Pierret du Lycée royal d'Arlon. Texte d'un caractère exclusivement littéraire.

Jeanine Baral — Francine Devos — Ghislaine Sterckx — Jacqueline Staff — Claire Ausloos — Jacqueline Ausloos — Hélène Verhaegen, élèves de l'Institut de l'Annonciation de Schaerbeek, recevront quatre numéros formant volume complet de notre revue + une carte d'affiliation à l'Association *Ardenne et Gaume* avec service de la revue.

Idem : M. Boulard de l'Athénée Royal de Dinant. — M^{lle} Nicole Diongre. — École moyenne de l'État, Pâturages.

Une récompense est accordée à Anny Franci — Josiane Devaux — Danièle Placet — Ch. September — Françoise Plapied — Renée Honart, élèves de l'Institut de l'Annonciation de Schaerbeek ainsi qu'à MM. Jean-Claude Descamps — Jean-Marie Meulenberg — Claude Mathieu — Henri Lhost — Gérard Cirier — Claude Delaunoy — Jean-Claude Irdebert — Maurice Brenard — Jean-Marc Carion — Jean-Pierre Bauwens — André Urbain — Richard Szablicki de l'École moyenne des garçons à Pâturages.

Ils recevront quatre fascicules formant volume complet de la revue *Parcs Nationaux*.

Et nous terminons en félicitant chaleureusement tous les participants au concours *Ardenne et Gaume*.

**DEUXIÈME JOURNÉE
DE L'ENTENTE NATIONALE
DE LA PROTECTION DE LA NATURE.**

En même temps que les inaugurations de la belle réserve de Lichtaart par les *Reserves ornithologiques de Belgique* et du vieux moulin restauré de Kasterlee par *Natuur-en Stedenschoon*, l'Entente a célébré de façon glorieuse sa Deuxième Journée nationale de la Protection de la Nature. Un compte rendu détaillé des cérémonies paraîtra dans le prochain bulletin.

SPA

Grand Hôtel Annette et Lubin

GRAND PARC — RESTAURANT
GOUTERS SUIVIS.

Autobus pour hôtes - 80 chambres - Ascenseurs.

*Dominant ville et vallée,
au milieu d'un grand parc.*

Dir. Em. CLOSE.

Tél. 86.

SPA

Ses eaux, ses limonades **au pur sucre**, se trouvent dans toutes les bonnes Maisons.

Spa-Reine lave les reins. Elle agit non par ce qu'elle apporte, mais par ce qu'elle emporte.

Lors de vos déplacements, exigez toujours **un vrai SPA**.

Toutes les limonades de SPA sont au pur sucre. Songez-y.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 480771.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI
A NOTRE ASSOCIATION

- BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*
BOITSFORT : *Restaurant Gambrius*, 192 Chaussée de La Hulpe (en face des Étangs).
BOITSFORT : *Taverne-Restaurant des 3 Tilleuls*. Behrensheyde 8. Tél. 481692.
BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max 146-148.
CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziiaux).
COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Propriétaire M. Michelet-Lambotte). Tél. Couvin 34.
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*
GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports. (Propriétaire PIRSON et fils). Tél. 61053-61777.
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers »* (151, Av. Royale).
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max Henkes).
MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo Belge.*
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*
ROBERTVILLE : *Hôtel du Centre* Tél. Waismes 10.
ROCHEFORT : *Hostellerie des Falizes*. Restaurant français. (Propriétaire : S. Cros). Tél. 212.82.
ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant La Fayette*. 87, Rue Jacquet (Tél. 210.24). Cuisine soignée, prix modérés.
SPA : *Hôtel Cardinal*, 17-21, Place Royale (40 ch. 20 salles de bain, Ascenseur, Restaurant, Pâtisserie). Tél. : 964 et 64.
SPA : *Park-Hôtel (Pâtisserie)*, 23, Av. Reine Astrid (Propriétaire L. Dejong) Tél. 551.
SPA : *Grand Hôtel Britannique*, restaurant (100 ch. 45 bains, parc, garage). Tél. 27.
SPA : *Grand Hôtel de Spa* (ascenseur, restaurant, jardins). Tél. 41.
SPA : *Hôtel Astoria*, Av. Reine Astrid, 25 (ascenseur), Propriétaire M. A. Dohet. Tél. 94.
SPA : *Restaurant Central*, Pension, terrasse. Place Royale, 6, (Propriétaire E. Dordoni). Tél. 73.
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*
VILLERS-DEVANT-ORVAL : *Les Ammonites*. Pension de Famille Tél. Florenville 247.
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*
WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux 103.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

CINÉ - PHOTO - HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.

Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue St-Jean.

LIBR. PAULI, 62, Rue Ravenstein (Gare Centrale) et 39a, Place de Brouckère.

VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carnes.

Dinant : LIBR. PATINET, 126, rue Grande.

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

Venez voir et essayer
les Nouveaux modèles
1954 en 4 CV. et
FREGATE

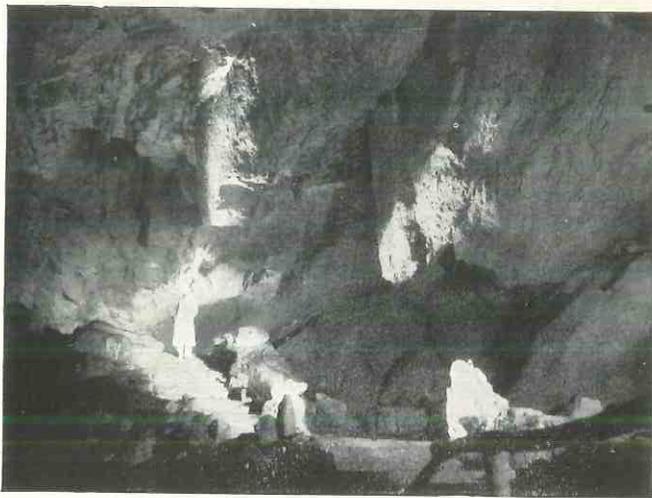
Agence Belge
RENAULT

Economie
Haut rendement
Brillantes performances
Service parfait et tarifé

112-118, RUE DE L'AQUEDUC — 138, BOULEVARD DU JUBILE
Tél. : 38.02.89

Tél. : 26.55.59

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur - Trésorier.
M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.



LES BEAUX CIRCUITS

EN AUTOCAR

organisés par
le Service de tourisme
de la Société Nationale
des Chemins de fer belges.

Inscriptions dans toutes les gares.
Réductions très importantes pour
le parcours « chemin de fer ».

La Petite Suisse

Le circuit est organisé les dimanches 6 - 13 - 20 et 27 juin, 5 et 12 septembre — journellement en juillet — les dimanches, mardis, jeudis et samedis en août 1954.

Prix du circuit :
(y compris le prix d'entrée
aux Grottes de Han)

Individuels : 162 francs.
Groupes : 125 francs (minimum 20 participants).

Ecoles : 95 francs (minimum 20 élèves).

Trains en correspondance avec l'autocar :

- a) Départ de Bruxelles Q.-L. : 7 h. 45 ; arrivée Namur 8 h. 46.
b) Départ de Liège Guill. : 7 h. 29 ; arrivée Namur : 8 h. 30.
c) Départ de Mons : 6 h. 58 ; Charleroi : 8 h. 09 ; arrivée à Namur : 8 h. 50.
d) Départ d'Arlon : 6 h. 06 ; arrivée Namur : 8 h. 23.

Horaire de l'autocar :

	Arrivée	Départ
Namur (devant la gare)	—	9.00
Maredsous (visite guidée de l'abbaye)	10.25	11.10
Dinant (arrêt de midi)	11.50	12.50
Foy-Notre-Dame (visite de l'église)	13.10	13.30
Han-sur-Lesse (visite guidée des Grottes)	14.10	16.55
Marche-les-Dames	18.55	19.05
Namur	19.20	

Correspondances assurées :

- a) Vers Bruxelles Q.-L. : 19 h. 30.
b) Vers Liège : 20 h. 05.
c) Vers Mons-Charleroi : 19 h. 33 ; arrivée à Charleroi : 20 h. 15 ; départ vers Mons : 20 h. 32.
d) Vers Arlon : 19 h. 33.

Chiny - Orval - Rossignol

Le circuit est organisé les dimanches 6 - 13 - 20 et 27 juin, 5 et 12 septembre — journellement en juillet — les dimanches, lundis, mercredis et vendredis en août 1954.

Prix du circuit :
(y compris le coût de l'excursion en barquette Chiny-Lacuisine et de l'entrée à l'abbaye d'Orval).

Individuels : 103 francs.

Groupes : 93 francs (minimum 20 participants).

Ecoles : 76 francs (minimum 20 élèves).

Trains en correspondance avec l'autocar :

- a) Départ de Bruxelles Q.-L. : 7 h. 45 ; Namur : 8 h. 54 ; Dinant : 9 h. 21 ; arrivée Bertrix : 11 h. 02.
b) Départ de Liège Guill. : 7 h. 29 ; arrivée Namur : 8 h. 30 ; ensuite comme a).
c) Départ de Charleroi : 8 h. 09 ; arrivée Namur : 8 h. 50 ; ensuite comme a).
d) Départ de Gemelle : 9 h. 40 ; arrivée Libramont : 10 h. 25 (changer) ; départ : 10 h. 30 ; arrivée Bertrix : 10 h. 47.

Horaire de l'autocar :

	Arrivée	Départ
Bertrix (devant la gare)	—	11.15
Florenville (arrêt de midi)	12.05	13.20
Chiny (embarcadère) excursion en barquette de Chiny à Lacuisine	13.35	15.15
Orval (visite guidée de l'abbaye)	15.35	16.50
Bertrix	18.30	—

Correspondances assurées au retour.

La Crête des Ardennes

Le circuit est organisé les dimanches 6 - 13 - 20 - 27 juin, 5 et 12 septembre, les dimanches, lundis, mercredis et vendredis durant les mois de juillet et d'août 1954.

Prix du circuit :

Individuels : 102 fr.

Groupes : 73 fr. (minimum 20 participants).

Ecoles : 58 fr. (minimum 20 élèves).

Trains en correspondance avec l'autocar :

- a) Départ de Bruxelles Q.-L. : 7 h. 37 ; Namur : 8 h. 36 ; arrivée à Gemelle : 9 h. 34.
b) Départ de Liège Guill. : 7 h. 45 ; Rivage : 8 h. 21 ; arrivée à Gemelle : 9 h. 41.
c) Départ de Mons : 6 h. 25 ; Charleroi : 7 h. 31 ; arrivée à Namur : 8 h. 06 ; ensuite comme a).
d) Départ de Dinant : 8 h. ; arrivée à Gemelle : 9 h. 07.

Horaire de l'autocar :

	Arrivée	Départ
Gemelle	—	9.45
St-Hubert (visite guidée de la Basilique)	10.30	11.00
La Roche (arrêt de midi)	11.45	13.00
Nadrin (excursion au Hérou)	13.20	13.50
Houffalize	14.10	14.35
Durbuy	15.50	16.50
Gemelle	17.45	—

Correspondances assurées au retour.